COMMUNE DE
PERWEZ

PLAN LOCAL DE PROPRETE DE PERWEZ

Wallonie environnement SPW

Wallonie Plus Propre

Table des matières

Table des matières 2

Glossaire 4

I. Objectifs généraux du plan 5

II. Diagnostic de la situation actuelle 5

II.1 Carte d'identité de la commune 5

II.2 Description de la gestion actuelle 7

II.2.1. Plan d'aménagement en poubelles 7

II.2.2. Gestion des opérations de nettoyage dans la commune 9

II.2.3. Outils de planification et de rapportage 10

II.2.4. Communication 10

II.2.5. Répression 11

II.2.6. Grand Nettoyage de Printemps 11

II.2.7. Volontaires / ambassadeurs 12

II.2.8. Autres actions réalisées 12

II.2.9. Points faibles et pistes d'amélioration 16

II.3 Diagnostic de la propreté 16

II.3.1. Mesures quantitatives de la propreté 16

II.3.2. Mesures qualitatives de la propreté (optionnel)

II.3.3. Points noirs de la commune 22

II.4 Identification des partenaires potentiels 24

II.5 Conclusion du diagnostic 25

II.5.1. Analyse AFOM 25

II.5.2.1 Arbres à problèmes 27

II.5.2.2 Arbre à objectifs 29

III. Plan d'action 29

III.1. Détermination de la stratégie de la Commune 29

III.1.1. Lieux et/ou nuisances prioritaires 29

III.1.2. Détermination des objectifs globaux de résultats et de moyens 30

III.1.2.1. Objectifs globaux de résultats 30

III.1.2.2. Objectifs globaux de moyens 33

III.2. Elaboration du plan d'actions 33

III.2.1. Durée de mise en œuvre du plan local de propreté 33

III.2.2. Sélection des actions et priorisation 33

III.2.3. Planning des actions du plan 36

III.2.4. Moyens consacrés pour la mise en œuvre du plan d'actions 37

III.2.5. Description des actions retenues 38

III.2.5.1. Actions liées au pilier de la communication/sensibilisation 39

III.2.5.2. Actions liées au pilier infrastructure et équipement 47
III.2.5.3. Actions liées au pilier de la participation 56
III.2.5.4. Actions liées au pilier de répression 63
III.2.5.5. Actions liées au pilier de la gestion de l'espace 67
IV. Suivi et évaluation du plan 70
IV.1. Instances de suivi et d'exécution du plan 70
IV.2. Indicateurs de suivi 71
IV.2.1. Indicateurs globaux 72
IV.2.2. Indicateurs par actions 73
V. Communication du plan 74
VI. Remerciements 74
Annexe 1 75

Glossaire

- Un **indicateur de moyen** donne une mesure de l'effectivité d'une action ou d'un plan, c'est-à-dire de son accomplissement par les initiateurs et les partenaires. Des indicateurs de moyens sont par exemple l'avancée des moyens prévus, les étapes déjà atteintes.
- Un **indicateur de résultat** donne une mesure des effets directs (par exemple, nombre de volontaires ayant participé à une action, nombre de sites nettoyés) ou indirects (par exemple, changement de comportement des citoyens suite à une campagne de communication, diminution de la quantité de déchets sauvages) qu'une action ou un plan a permis d'atteindre avec les ressources consommées.
- La méthodologie « **Clic 4 WaPP** » est l'outil de mesure de la propreté locale mis à disposition par le Service Public de Wallonie. Elle repose sur un protocole strict (type de nuisance à recenser, période de mesure, lieux concernés) et des règles de mesures à respecter. Cet outil permet notamment de suivre l'évolution de la propreté sur un territoire et de mesurer l'impact d'actions entreprises.
- Nuisances/publics/lieux cibles du plan propreté :
  - **Nuisance cible** : Nuisance que l'on vise à éliminer, via une action ou un plan d'actions (par exemple, les déchets sauvages, les graffitis).
  - **Public cible** : Public considéré comme créateur de nuisance(s) ou exerçant des activités pouvant entrainer la création de nuisance(s) et que l'on veut atteindre via une action ou un plan d'actions, dans le but de l'inciter à ne pas créer de nuisances / à lutter contre les nuisances (par exemple, les riverains, les touristes, les festivaliers).
  - **Lieu cible** : Lieu que l'on vise, via une action ou un plan d'actions, à rendre plus propre par l'élimination des nuisances (par exemple les zones commerçantes, les arrêts de transport en commun, les toilettes publiques).
- **Les Cinq piliers** constituent les fondements stratégiques de la politique de lutte contre les déchets sauvages. **Trois piliers** sont en relation directe avec le citoyen : **la participation** (citoyens, entreprises, associations, autres acteurs), **la sensibilisation** (visant le changement de comportement), **la répression et le contrôle social** ; **les deux autres** se rapportent au cadre de vie : **la gestion des espaces de vie** (passant notamment par la réappropriation de l'habitat et une réduction des zones mal entretenues) et **les infrastructures de collecte de déchets** (poubelles de rue, matériels de nettoyage, balayage des rues…). Les cinq piliers forment un tout. En effet, ces piliers se renforcent mutuellement et il est important de travailler sur chacun d'entre eux pour parvenir à une amélioration significative de la propreté publique (voir détails en annexe).

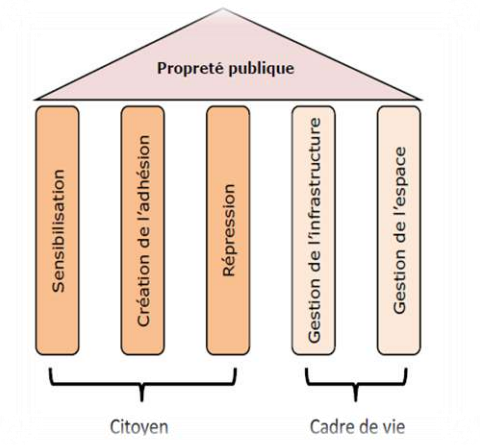

I. Objectifs généraux du plan

- **Etablir un état des lieux de la propreté du territoire communal** incluant notamment le diagnostic de la gestion de la propreté et de la situation actuelle en matière de propreté.
- **Fixer des actions prioritaires à mener** afin d'améliorer la propreté de manière générale et sur des lieux prioritaires, en agissant notamment sur des groupes cibles porteurs de changement.
- Fixer des objectifs pour chaque action.
- **Gérer la problématique de manière intégrale** en agissant via des piliers d'actions complémentaires.
- **Mesurer des indicateurs** de résultats et de moyens du plan.
- Coordonner les rôles des différents acteurs (publics et/ou privés) en matière de propreté.

II. Diagnostic de la situation actuelle

II.1. Carte d'identité de la commune

La commune de Perwez s'identifie par une typologie rurale (catégorie D3).

Le centre regroupe plusieurs types d'habitats verticaux et horizontaux et les villages plus éloignés sont essentiellement composés d'habitats horizontaux.

Le type d'habitat est autant individuel que collectif.

Deux sociétés de logement proposent des appartements ou maisons destinés aux personnes isolées ou aux ménages ayant des revenus modestes à moyens (Notre Maison et l'Agence Immobilière Sociale).

La commune est traversée par de nombreux grands axes routiers (E411, N29 et N243). Plus de 85 % du territoire perwézien est situé en zone agricole avec de grandes étendues traversées par de nombreux chemins de remembrement. Perwez comprend plusieurs établissements scolaires dont au moins une école fondamentale par village et une école secondaire dans le centre-ville. La commune comporte de nombreux commerces concentrés en plusieurs zones. Il existe également plusieurs centres sportifs et agoraspaces.

C'est dans le centre-ville que se retrouvent la plupart des pôles d'intérêt, dont le centre culturel, le parc à conteneurs, le home du CPAS et les bâtiments administratifs. Chaque village est agrémenté de places et d'espaces verts.

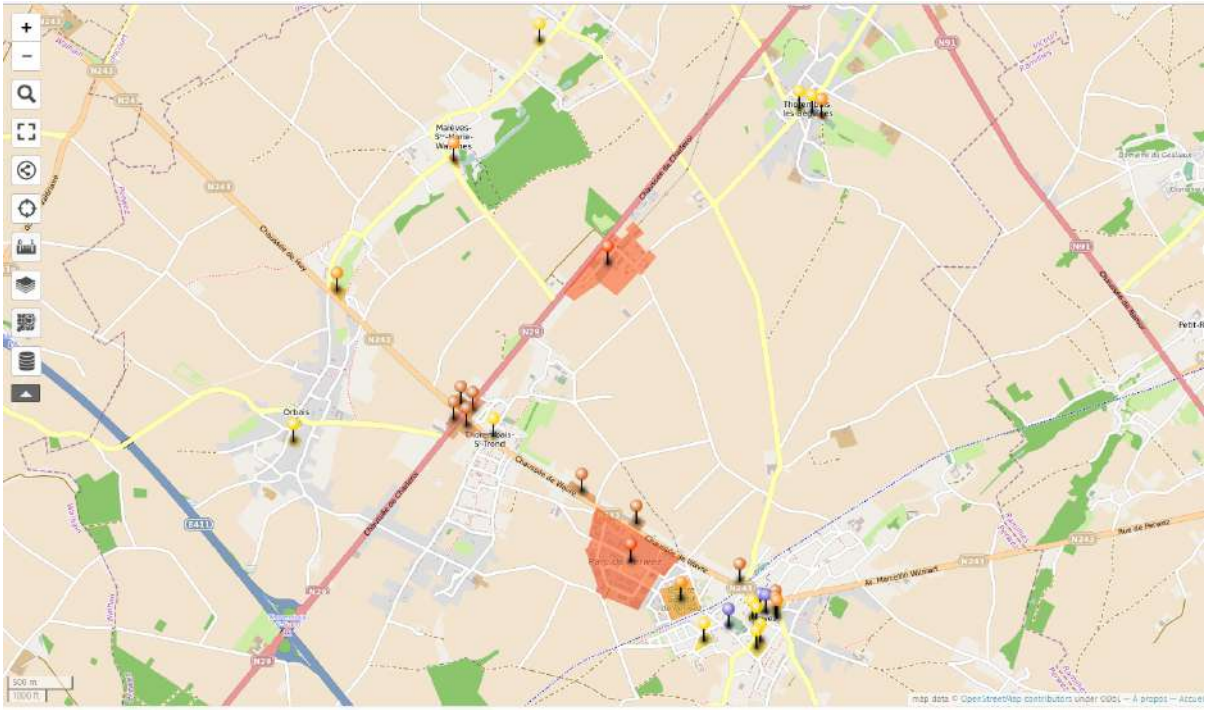

La population totale de la commune de Perwez arrêtée au 28 décembre 2021 est de 9.538 habitants, répartis comme suit :

Localité	Nombre d'habitants
Malèves-Saintes-Marie-Wastines	1.006
Orbais	1.124
Perwez	4.799
Thorembais-Saint-Trond	1.778
Thorembais-Les-Béguines	831

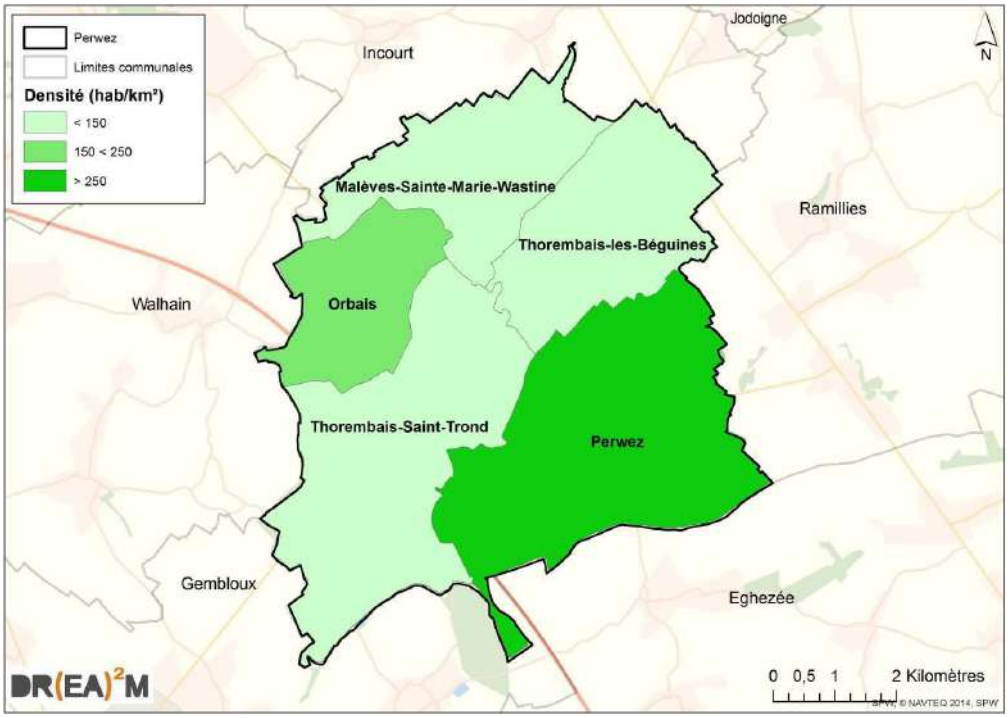

La répartition de la population est la suivante :

Total hommes : 4.623

Total femmes : 4.915

Age moyen des habitants pour l'année en cours :

Hommes : 39 ans

Femmes : 41 ans

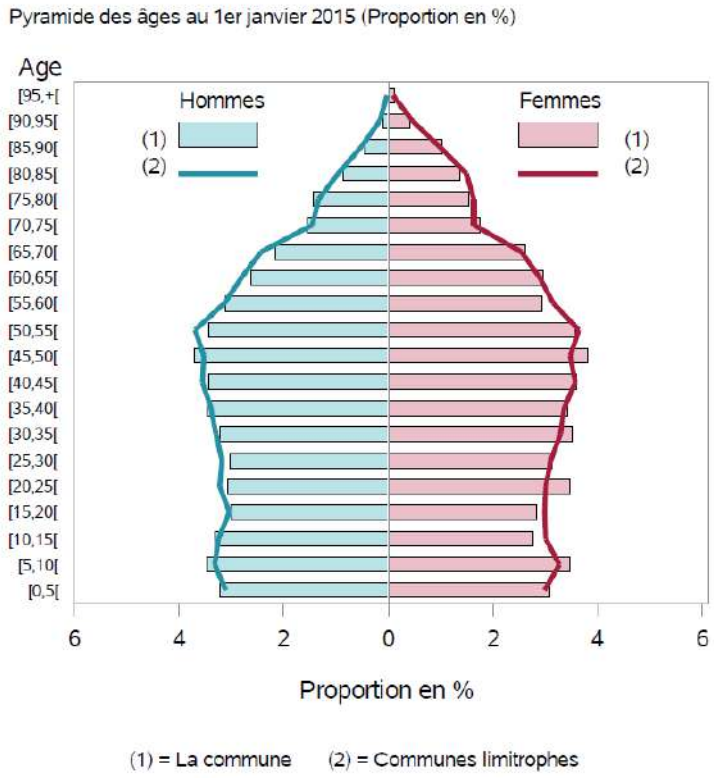

II.2. Description de la gestion actuelle.

II.2.1. Plan d'aménagement en poubelles

Il existe un plan de localisation des poubelles communales (PRO-PRETE) qui a été créé en octobre 2016 et est mis à jour régulièrement.

Actuellement il n'existe pas d'analyse du taux de remplissage.

La Commune a installé des cendriers dans l'ouverture des poubelles publiques afin notamment de réduire la taille des déchets jetés (impossibilité de mettre des sacs). Cette cartographie nous a permis de simplifier le comptage de la quantité nécessaire.

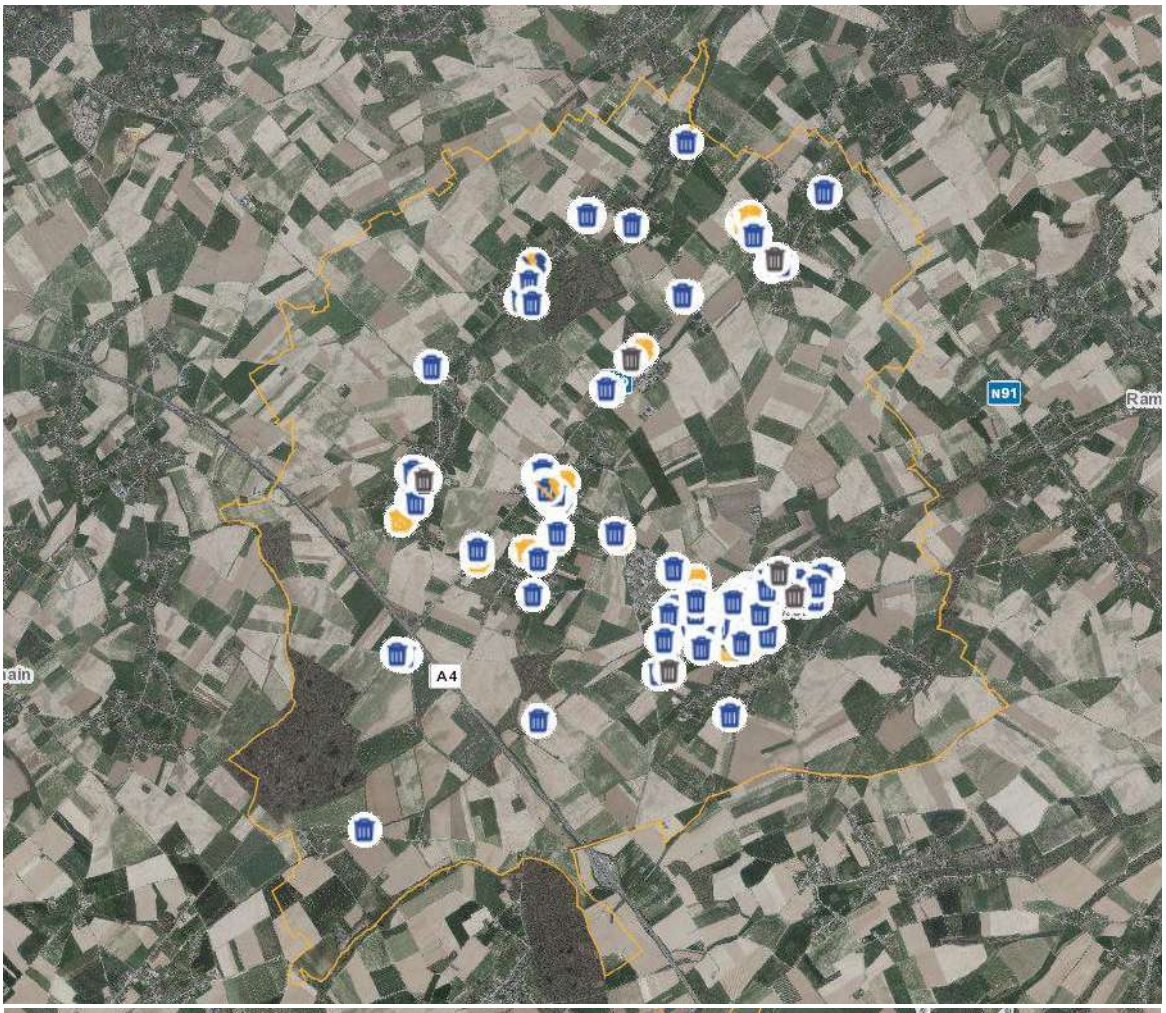
N91
A4

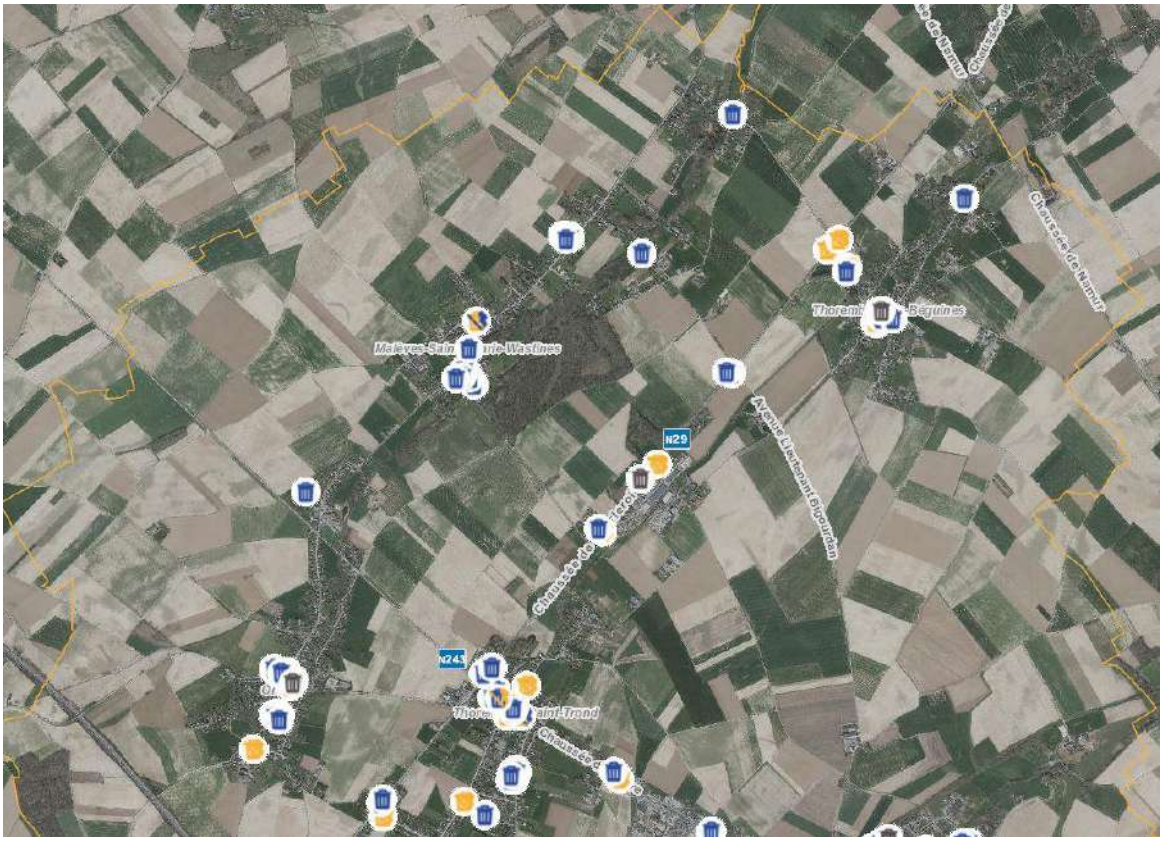
N29
N243
Chaussée de Namur
Avenue Lieutenant Bigourdan

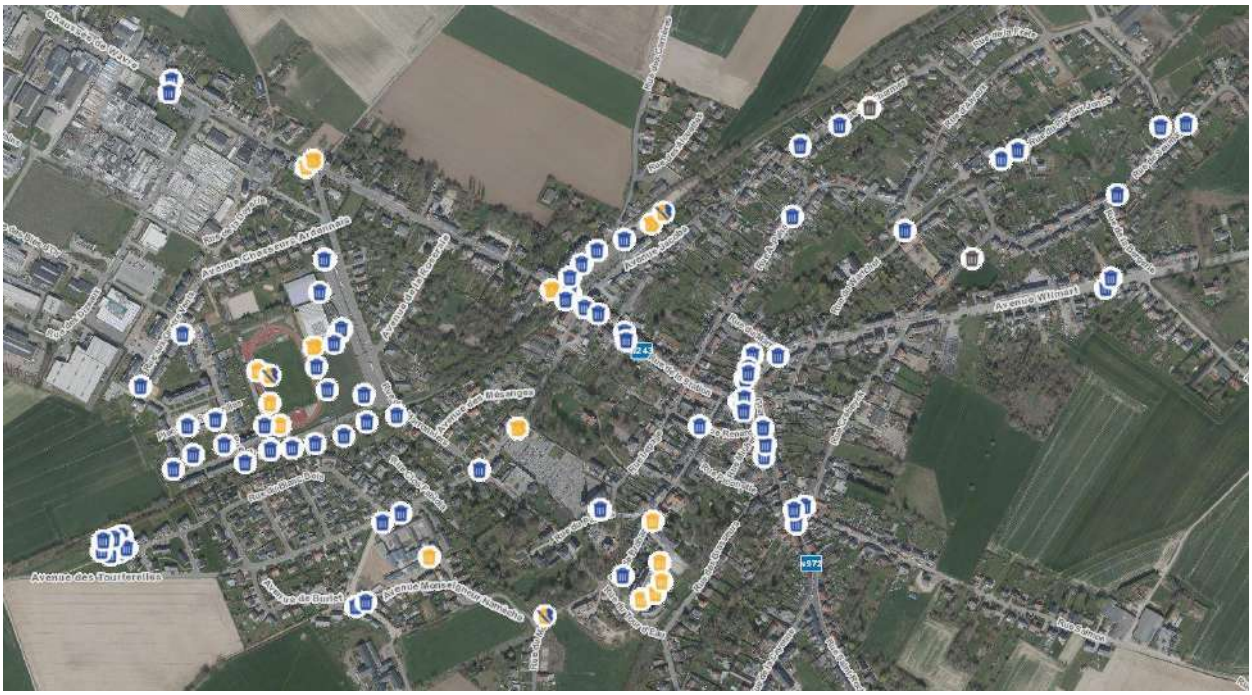

II.2.2. Gestion des opérations de nettoyage dans la commune.

Le service de la Propreté publique « Perwez propreté » comporte un responsable du service propreté et une à deux équipes de nettoyage sur le terrain comprenant entre 3 à 5 hommes, ainsi qu'une équipe administrative.

Il est donc composé de différentes cellules : « appui administratif », « appui technique », « agent constatateur ».

Les opérations reprises ci-dessous représentent une moyenne. La situation varie en fonction des nécessités, des festivités éventuelles et des impératifs ainsi que de la charge de travail des équipes.

Opération de nettoyage	Réalisation	Fréquence / moyen	Matériel
Vidange des poubelles publiques	Employés communaux	3x semaine / 2 hommes	Une camionnette
Balayage des rues	Employés communaux	Quotidiennement / 1 à 2 homme(s)	Une balayeuse, un Glutton et petits matériels
Nettoyage autour des points d'apport volontaire (bulles à verre, bornes textiles, ...)	Employés communaux	Nettoyage si nécessaire, mais normalement géré par l'INBW	Une camionnette, des pinces et petits matériels
Enlèvement des dépôts clandestins	Employés communaux	1 à 2 x semaine / 2 hommes	Une camionnette, petits matériels
Enlèvement des déchets sauvages	Employés communaux	2 à 3 x / mois / 2 hommes	Une camionnette, petits matériels,
Enlèvement des graffitis	Employés communaux	2 à 3 x /an / 2 hommes	Karcher intégré à la balayeuse

Enlèvement des affichages sauvages	Employés communaux	Moins de 1 x / an / 2 hommes	Petits matériels
Alimentation et vérification des distributeurs à déjections canines	Employés communaux	La vérification se fait en même temps que la vidange des poubelles	Une camionnette, petits matériels
Entretien verdure bord de routes / sentiers	Employés communaux	Au besoin, et en saison quotidiennement / 5-6 hommes	Tracteur, tondeuses, souffleuses, débrousailleuses.

II.2.3. Outils de planification et de rapportage

- Application BetterStreet

Depuis le 5 février 2015, la commune de Perwez utilise cette application qui permet aux citoyens de lui signaler un dépôt clandestin ou un déchet sauvage ou une dégradation.

Une fois l'alerte reçue par le service « travaux », ce dernier dispatche au service concerné.

Soit une fiche de travail est envoyée directement au service technique afin d'aller ramasser, nettoyer ou réparer, …, soit la demande est envoyée dans un premier temps à l'équipe des gardiens de la Paix, qui comprend également un agent constatateur, afin de vérifier s'il est possible d'identifier la personne responsable du dépôt et/ou du dégât.

- Réception téléphonique et mail

Les signalements sont réceptionnés principalement par le service travaux. Il arrive que les citoyens prennent contact avec les gardiens de la Paix ou encore avec les membres du Collège communal.

Le signalement est alors transmis au service concerné.

Quel que soit le moyen choisi par le citoyen, celui-ci est averti du suivi de sa demande. En interne, une fois le travail effectué, nous recevons les fiches de travail alors validées. Nous pouvons donc changer le statut de la demande dans l'application ou prévenir le demandeur de la clôture de sa demande.

Quantitativement parlant, les signalements arrivent d'abord par téléphone ensuite par mail et enfin par « BetterStreet ».

Les demandes arrivent également via les réseaux sociaux, les citoyens publient sur des groupes dédiés à la Commune ou encore par « Messenger » aux membres du Collège communal.

II.2.4. Communication

La commune de Perwez utilise différents moyens de communication :

- Le site internet de la commune
- Les réseaux sociaux
- Le bulletin d'information distribué en toutes-boites, tous les deux mois

Sur l'année 2021, 14 articles ont été rédigés en collaboration avec le service communication sur le thème de l'environnement et de la propreté, entre autres pour parler des journées de Grand Nettoyage, mais aussi sur les thèmes des dépôts clandestins et de la gestion des déchets ménagers.

En plus des communications écrites, des animations et des actions de nettoyage sont également organisées chaque année au sein des écoles.

L'avantage des outils d'aujourd'hui, c'est la facilité d'échange avec les citoyens notamment sur les réseaux sociaux. Les personnes peuvent laisser des avis en réponse aux posts édités par nos services, en plus des retours faits par mail.

II.2.5. Répression

La commune de Perwez compte dans son équipe deux gardiens de la Paix.

Leurs rôles sont multiples : veiller au respect des réglementations, agir en tant que médiateurs lors de conflits, assurer la sécurité des lieux publics, veiller à la propreté publique, service aux citoyens et bien d'autres encore.

Environs 65% de leur temps de travail est consacré au respect de la propreté publique.

Depuis le mois de janvier 2022, une gardienne de la Paix s'est formée et est officiellement devenue agente constatatrice. Sa mission vise principalement à la répression des infractions environnementales.

Le travail de nos gardiens de la Paix, dont cette agente constatatrice, est de rechercher des indices au sein des dépôts illicites.

Depuis sa prestation de serment, l'agente constatatrice a la possibilité de dresser un constat afin de relayer celui-ci au Fonctionnaire sanctionnateur provincial.

Il est actuellement difficile de dresser un bilan sur le nombre de constats ou encore le nombre d'heures passées à cette mission vu la récente entrée en fonction de notre agente.

La commune de Perwez a récemment fait l'acquisition, sur fonds propres, d'une caméra de surveillance mobile qui va permettre de filmer les zones « points noirs », sur une période de 6 à 8 semaines, afin de pouvoir aider nos agents à identifier les contrevenants.

Les images enregistrées par la caméra seront visionnées par notre agente constatatrice une fois toutes les deux semaines ou quand un problème est survenu.

Nos agents travaillent en constante collaboration avec la Police dont les locaux se situent à 500 m de l'Administration.

Jusqu'à l'arrivée de l'agente constatatrice, les gardiens de la Paix sollicitaient la police afin que celle-ci prenne la relève pour la partie répression.

II.2.6. Grand Nettoyage de Printemps

Perwez participe chaque année au Grand Nettoyage de Printemps.

Les citoyens sont invités à participer grâce à la communication faite dans le bulletin communal, sur le site internet de la commune ainsi que sur les réseaux sociaux.

Ci-après les statistiques de ces trois dernières années. On remarque malheureusement l'impact important de la crise sanitaire sur la participation en 2020 et 2021.

On peut mettre en avant l'engagement important des écoles en 2019 : suite à la demande du Collège communal, elles ont toutes constitué une ou des équipes pour nettoyer les rues autour de leurs implantations.

	2019	2020	2021
Equipes	13	6	4
Participants	487	74	157
Equipes citoyennes / participants	5 / 86	4 / 40	2 / 10
Associations / participants	2 / 49	1 / 34	1 / 34
Ecoles / participants	6 / 352	/	1 / 118
Sacs tout-venant	14	5	21,5
Sacs PMC	4	6	5,5

Statistiques BeWaPP

II.2.7. Volontaires / ambassadeurs

La commune de Perwez a la chance d'avoir des volontaires, ambassadeurs de la propreté, actifs toute l'année sur le territoire.

Nous n'avons actuellement pas de chiffres précis de la quantité ramassée mais nous savons que celle-ci est assez conséquente.

Une fois la collecte faite par les ambassadeurs, ceux-ci doivent déposer les sacs à un endroit convenu avec la Commune. Ils préviennent l'équipe propreté une fois que les sacs sont placés. Les ouvriers communaux passent alors récupérer les différents sacs.

Nous n'avons, pour le moment, que peu de contacts directs avec eux à l'exception d'un citoyen qui est extrêmement actif et qui nous fait souvent des rapports sur les endroits à problèmes et pas uniquement dans le domaine de la propreté publique. Certains ont été reçus, à leur demande, par la Directrice générale ff, et plusieurs d'entre eux postent régulièrement sur Facebook pour faire connaitre leurs actions et stimuler d'autres citoyens à les rejoindre.

Ces ambassadeurs ont principalement des contacts avec « BeWaPP » et reçoivent directement les outils nécessaires de « BeWaPP ».

II.2.8. Autres actions réalisées

En juin 2021, il y a une tentative d'action dans les écoles avec l'adhésion au label « Ecole plus propre ». Malheureusement, le souffle est rapidement retombé, les dossiers de candidatures étant jugés trop lourd d'un point de vue administratif. L'école de Jean Paul II continue seul le projet et a dans ses rangs une team « Ecole plus propre » et organise notamment des journées de nettoyage au sein de l'établissement.

Une éco-team a été créée au sein de l'administration, avec l'appui du Collège communal, dans le cadre de la démarche zéro déchet. Quand elle se réunit, elle aborde également certaines questions ayant rapport à la propreté en général, vu que plusieurs de ses membres font partie de l'équipe qui s'occupe de la propreté publique.

Une grande opération de nettoyage a été réalisée en plusieurs étapes pour démolir, nettoyer et évacuer un chancre dû à la présence d'anciens baraquements. Ce chantier conséquent a pu aboutir grâce à la collaboration entre l'administration communale dont principalement le service technique, la police, les ambassadeurs propreté, une équipe de jeunes dans le cadre d' « été solidaire ». Des panneaux seront placés pour inciter les citoyens à garder le site propre.

Une attention particulière est désormais accordée à la propreté, et au tri des déchets, lors des événements publics : des ilots de tri ont été achetés et customisés pour inciter les citoyens à les utiliser et garder les sites d'événements propres, et des animations ciblées sur la gestion des déchets ont été organisées à cet effet.

Action	Description
Pilier	Sensibilisation
Description	Adhésion au label « Ecole plus propre »
Planning	2021
Partenaires mobilisés	Directions des écoles de l'entité
Moyens mis en œuvre (Budget et temps consacré)	2 réunions en plénière et appui de deux agents communaux
Source des moyens	Budget de la Région
Bilan quantitatif	Projet avorté étant donné la charge administrative que demandait la rédaction des dossiers au moment de la rentrée scolaire…
Bilan qualitatif	

Action	Description
Pilier	Répression
Description	Formation agent constatateur
Planning	2021
Partenaires mobilisés	Partenariat avec la zone de Police Mise à disposition de matériels (véhicule communal, bureau, …)
Moyens mis en œuvre (Budget et temps consacré)	80,00€ / 2 jours + matinée examen
Source des moyens	Budget de la commune

Bilan quantitatif	1 et 5 dépôts entre 1 et 5 interpellations/jour
Bilan qualitatif	Sensibilisation des citoyens et répression des incivilités

Action	Description
Pilier	Sensibilisation et gestion de l'infrastructure
Description	Poubelle îlot de tri pour festivités
Planning	2021
Partenaires mobilisés	Agence de développement local, artistes pour la customisation, ouvriers communaux
Moyens mis en œuvre (Budget et temps consacré)	5.000,00 € / fabrication des ilots, artistes pour la customisation et 4 ouvriers pour le placer et l'évacuer (lourd) à chaque utilisation (5 festivités en 2021)
Source des moyens	Subside de la Région « Emball'agir »
Bilan quantitatif	3 îlots
Bilan qualitatif	Sensibilisation des citoyens au tri

Action	Description
Pilier	Gestion de l'infrastructure
Description	Achat d'un aspirateur urbain électrique (GLUTTON)
Planning	2011
Partenaires mobilisés	
Moyens mis en œuvre (Budget et temps consacré)	17.537,98 € / 1 à 2 hommes quotidiennement
Source des moyens	Budget de la commune
Bilan quantitatif	1, destiné à améliorer la propreté publique et gagner du temps par rapport au ramassage plus manuel
Bilan qualitatif	Positif, la propreté s'améliore et facilité de ramassage des déchets accrue

Action	Description
Pilier	Gestion de l'infrastructure
Description	Achat distributeurs de sacs à déjections canines
Planning	2021

Partenaires mobilisés	Ouvriers (placement)
Moyens mis en œuvre (Budget/temps consacré)	1.694,00 € (achat unique)
Source des moyens	Budget de la commune
Bilan quantitatif	10 nouveaux distributeurs (avant achat la Commune en possédait un)
Bilan qualitatif	Retour positif de la population

Action	Description
Pilier	Gestion de l'infrastructure
Description	Achat de nouvelles poubelles + éteignoirs à cigarettes
Planning	2021
Partenaires mobilisés	Ouvriers communaux
Moyens mis en œuvre (Budget/temps consacré)	2.746,00 €
Source des moyens	Budget de la commune
Bilan quantitatif	15 nouvelles poubelles + 25 éteignoirs
Bilan qualitatif	

Action	Description
Pilier	Gestion de l'infrastructure
Description	Nettoyage et évacuation de vieilles caravanes
Planning	2022
Partenaires mobilisés	
Moyens mis en œuvre (Budget/temps consacré)	7.500,00 €
Source des moyens	Budget de la commune
Bilan quantitatif	3 caravanes abandonnées
Bilan qualitatif	Résultat attendu : nettoyage final d'un chancre après plusieurs interventions destinées à évacuer des déchets moins importants avec l'aide de jeunes et d'ambassadeurs de la propreté

II.2.9. Points faibles et pistes d'améliorations.

Points faibles	Pistes d'amélioration
Manque de personnel dédié au nettoyage	Engager un nouvel employé ou créer « un groupe citoyen » dédié à la propreté toute l'année.
Pas assez d'actions et de suivi	Définir des objectifs et les décliner en actions
Mobilisation générale citoyenne trop faible au quotidien	Développer une team axée sur la propreté publique et inciter plus de citoyens à devenir ambassadeurs propreté

II.3. Diagnostic de la propreté.

II.3.1. Mesures quantitatives de la propreté

Inventorisation quantitative de la propreté avec l'outil développé par la Wallonie « Clic-4 WaPP » qui permet le recensement des déchets sauvages et d'autres nuisances sur les tronçons sélectionnés.

12 tronçons « obligatoires » et 6 tronçons « facultatifs » viennent d'être retenus pour l'inventaire « Clic-4-WaPP » à Perwez selon des types de lieux prédéfinis.

Chaque tronçon a une longueur approximative de 200 mètres et doit être parcouru deux fois par an par la personne qui réalise l'inventaire afin de dénombrer toutes les nuisances à vitesse de marche.

Un premier relevé a été réalisé entre le 25 février 2022 et le 05/03/2022 dont voici ci-après quelques chiffres :

1) <u>Alentours écoles</u>

Adresse	*Type de relevé*	*Date du relevé*
Avenue des Tourterelles (DA VINCI)	Obligatoire	4/03/2022

Catégorie de dépôts	*Quantité*
Canettes / bouteilles	2 / 1
Chewing-gums	77
Mégôts	38
Autres déchêts	29
Déjections	1

Adresse	*Type de relevé*	*Date du relevé*
Chaussée de Wavre (Farandole)	Facultatif	2/03/2022

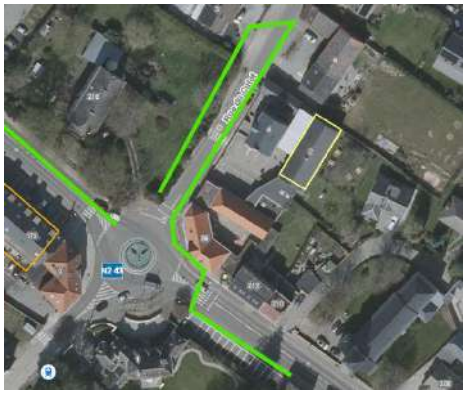

Catégorie de dépôts	*Quantité*
Canettes / bouteilles	3 / 5
Chewing-gums	283
Mégôts	53
Autres déchêts	108
Déjections	3

2) <u>Arrêt de transport en commun</u>

Adresse	*Type de relevé*	*Date du relevé*
Rue des Marronniers	Obligatoire	4/03/2022

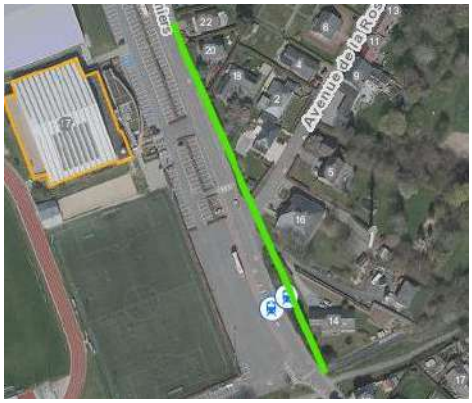

Catégorie de dépôts	*Quantité*
Canettes / bouteilles	3 / 1
Chewing-gums	27
Mégôts	18
Autres déchêts	24
Déjections	0

3) <u>Quartiers commerçants</u>

Adresse	*Type de relevé*	*Date du relevé*
Chaussée de Wavre (T-S-T)	Obligatoire	4/03/2022

Catégorie de dépôts	*Quantité*
Canettes / bouteilles	15 / 7
Chewing-gums	99
Mégôts	147
Autres déchêts	155
Déjections	10

Adresse	*Type de relevé*	*Date du relevé*
Chaussée de Wavre (zoning)	Obligatoire	4/03/2022

Catégorie de dépôts	*Quantité*
Canettes / bouteilles	20 / 12
Chewing-gums	6
Mégôts	52
Autres déchêts	194
Déjections	0

4) <u>Centres-villes</u>

Adresse	*Type de relevé*	*Date du relevé*
Rue de la Station	Obligatoire	2/03/2022

Catégorie de dépôts	*Quantité*
Canettes / bouteilles	3 / 0
Chewing-gums	447
Mégôts	230
Autres déchêts	64
Déjections	6 chiens / xxx pigeons

Adresse	*Type de relevé*	*Date du relevé*
Station / Grand'Place	Obligatoire	25/02/2022

Catégorie de dépôts	*Quantité*
Canettes / bouteilles	1 / 1
Chewing-gums	0
Mégôts	11
Autres déchêts	23
Déjections	40

Adresse	*Type de relevé*	*Date du relevé*
Rue Saint-Roch	Facultatif	2/03/2022

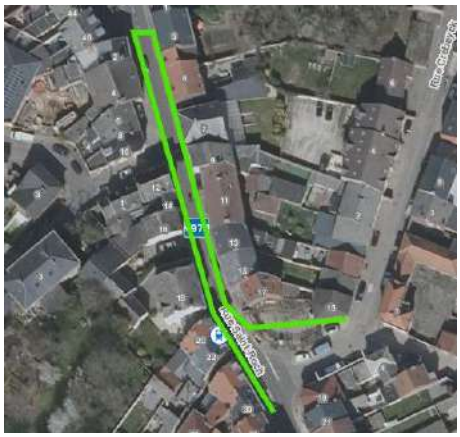

Catégorie de dépôts	*Quantité*
Canettes / bouteilles	1 / 1
Chewing-gums	101
Mégots	58
Autres déchets	20
Déjections	54

Adresse	*Type de relevé*	*Date du relevé*
Place de la Gare	Obligatoire	2/03/2022

Catégorie de dépôts	*Quantité*
Canettes / bouteilles	20 / 5
Chewing-gums	149
Mégôts	119
Autres déchêts	144
Déjections	35

Adresse	*Type de relevé*	*Date du relevé*
Chaussée de Charleroi (parking)	Facultatif	2/03/2022

Catégorie de dépôts	*Quantité*
Canettes / bouteilles	2 / 2
Chewing-gums	220
Mégôts	410
Autres déchêts	35
Déjections	0

Adresse	*Type de relevé*	*Date du relevé*
Chaussée de Wavre (Derbigum)	Obligatoire	2/03/2022

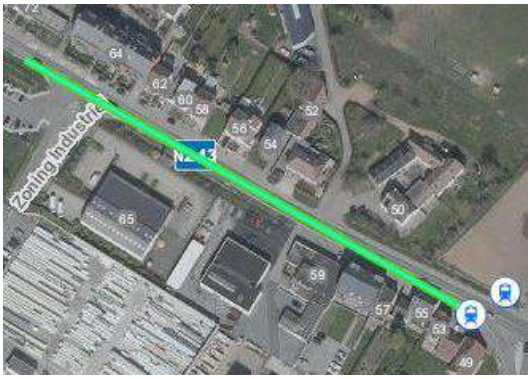

Catégorie de dépôts	*Quantité*
Canettes / bouteilles	12 / 9
Chewing-gums	5
Mégôts	55
Autres déchêts	246
Déjections	2

Adresse	*Type de relevé*	*Date du relevé*
Avenue Wilmart	Facultatif	25/02/2022

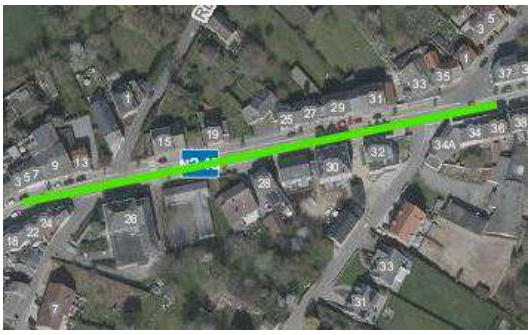

Catégorie de dépôts	*Quantité*
Canettes / bouteilles	12 / 10
Chewing-gums	98
Mégôts	270
Autres déchêts	152
Déjections	1

Adresse	*Type de relevé*	*Date du relevé*
RAVeL	Obligatoire	4/03/2022

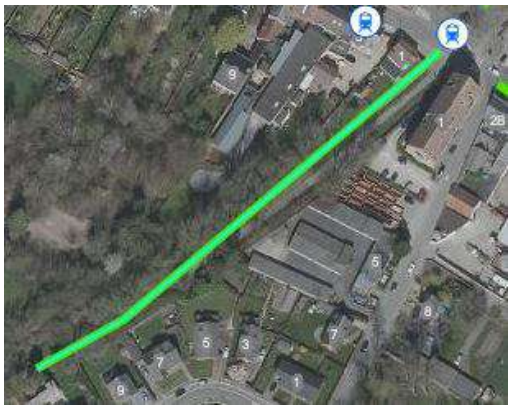

Catégorie de dépôts	*Quantité*
Canettes / bouteilles	12 / 5
Chewing-gums	6
Mégôts	144
Autres déchêts	213
Déjections	23

Adresse	*Type de relevé*	*Date du relevé*
Bois de Burlet	Obligatoire	4/03/2022

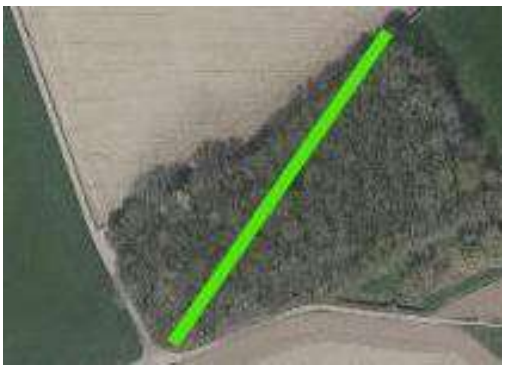

Catégorie de dépôts	*Quantité*
Canettes / bouteilles	2 / 0
Chewing-gums	?
Mégôts	8
Autres déchêts	45
Déjections	?

8) <u>Quartiers résidentiels</u>

Adresse	*Type de relevé*	*Date du relevé*
Rue du Blanc Bois	Obligatoire	4/03/2022

Catégorie de dépôts	*Quantité*
Canettes / bouteilles	0 / 0
Chewing-gums	72
Mégôts	102
Autres déchêts	94
Déjections	0

Adresse	*Type de relevé*	*Date du relevé*
rue de Seumay (vers Warichet)	Obligatoire	5/03/2022

Catégorie de dépôts	*Quantité*
Canettes / bouteilles	1 / 0
Chewing-gums	17
Mégôts	16
Autres déchêts	6
Déjections	0

Adresse	*Type de relevé*	*Date du relevé*
rue de Seumay (vers fin de quartier)	Facultatif	5/03/2022

Catégorie de dépôts	*Quantité*
Canettes / bouteilles	0 / 1
Chewing-gums	3
Mégôts	10
Autres déchêts	12
Déjections	9

II.3.3. Points noirs de la commune

La commune de Perwez a répertorié les points noirs principaux sur l'application « PRO-preté » mise en place par « Be WaPP ». Nous remarquons grâce à ce relevé que les points sont principalement regroupés dans le centre-ville.

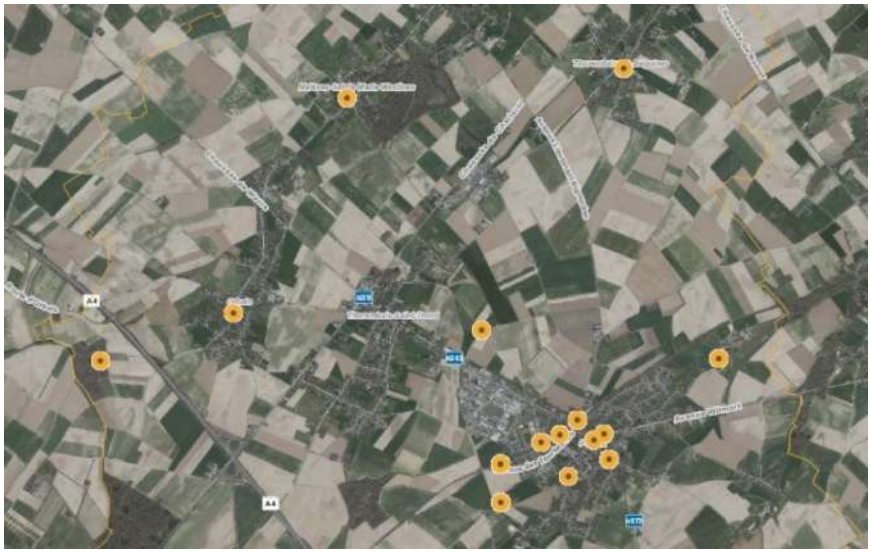

Vous retrouverez en annexe du présent plan, le résultat du deuxième relevé effectué en juin 2022 ainsi qu'un graphique représentant la malpropreté par type de lieux.

Sur la période du 16/08/2021 au 16/12/2021, nous avons demandé aux gardiens de la Paix de tenir un tableau récapitulatif des dépôts clandestins, en voici un échantillon :

Adresse	Type de lieux	Type de dépôt	Quantité	Nombre de dépôt	Groupe cible particulier
Rue d'Alvaux (au pied du pont du Ravel)	Champs	Sacs tout-venant	7 sacs	5	/
Rue Coquiamont	Champs	Sacs tout-venant, canapé, bois, paniers, cintres	18 sacs + autres	10	/

Place Saint-Roch	Place	Chaises, coussins, lampes, lattes de bois, canapés, trotteur, caisses en carton, papiers, sacs tout venant, déchets ménager	17 sacs + autres	11	Habitants du quartier
Rue de Seumay (vieilles caravanes)	Bordure de champs	Sacs tout-venant et un gros dépôt avec tout ce qui est possible et imaginable	9 sacs + autres	7	anciens occupants du site + squatteurs
Rue de la Station	Centre-ville (maisons 2 façades)	Sacs avec litière	10 sacs	10	Une habitante d'en face
Place de la Gare	Place (marché)	Sacs tout-venant	11 sacs	8	/
Rue Lepage	Centre-ville avec école	Sacs tout-venant, caisses en carton	11 sacs	9	/
Bulles à verre rue des Marronniers	Bulles à verre	Sacs tout-venant	55 sacs	22	/
Avenue Hubert Jacobs	Rue résidentielle	Sacs tout-venant, extincteurs	21 sacs	8	/
Place des Sauverdias	Place	Sacs tout-venant	25 sacs	8	/
Bulles à verre rue du Mont	Bulles à verre	Sacs tout-venant + gros dépôt de jeux de jardin pour enfants	10 sacs + autres	5	/

Nous prenons connaissance de ces dépôts soit par les riverains via les réseaux sociaux, via « BetterStreet » ou des appels directs vers les gardiens de la Paix, soit par les gardiens de la Paix eux-mêmes lors de leurs tournées de contrôle.

Pour ce qui est des déchets sauvages, nous pouvons en retrouver sur tout le territoire communal. Néanmoins, il y a des zones points noirs, telles que :

Adresse	Type de lieux	Type de déchets	Groupe cible particulier
Bois de Burlet	Bois	Emballages alimentaires, mégots, autres	Promeneur
RAVeL	Chemin de balade	De tout : canettes, capsules de bouteille, mégots, déchets plastiques, déjections, …	Promeneur, étudiant, cycliste
Avenue des Tourterelles	Ecole	Chewing-gums, mégots, déchets plastique	Etudiants, parents

Rue du Blanc Bois	Agora Space, quartier social	Chewing-gums, mégots, emballages alimentaires	Population plus précarisée, enfants et parents
Place de la Gare	Place	Canettes, chewing-gums, mégots, déchets plastiques, déjections, …	/
Chaussée de Wavre (Perwez)	Route principale qui longe des parties résidentielles et des commerces	Canettes, bouteilles, mégots, plastiques alimentaires ou non, …	/
Chaussée de Wavre (Thorembais)	Route principale Commerces/arrêts de bus	De tout : canettes, bouteilles, mégots, déchets plastiques, déjections, …	
Parking covoiturage Chaussée de Charleroi	Parking	Emballages alimentaires, canettes, chewing-gums, mégots	Personnes utilisant le parking
Rue Saint Roch + place	Résidentiel	Chewing-gums, mégots, déjections	/
Rue de la Station	Centre-ville	Chewing-gums, mégots,déchets plastiques, déjections	/

II.4. Identification des partenaires potentiels.

Les partenaires potentiels identifiés sont repris dans le tableau ci-dessous. Pour chacun des partenaires avec lesquels la commune pourrait envisager de réaliser un partenariat, il est nécessaire d'identifier :

- Le type de partenariat possible
- L'objectif du partenariat envisagé

Partenaires potentiels	Type de partenariat	Objectif
La Wallonie	Financier	Soutien dans les actions de sensibilisation et mise en oeuvre
Ecoles	Matériel, humain	Sensibiliser le public des écoles et améliorer la gestion en intérieur et autour des écoles
Association de quartier	Matériel, humain	Sensibiliser les habitants et développer plus d'associations
Police locale	Matériel, humain	Continuer la collaboration sur les dépôts sauvages

Contrat de Rivère	Matériel, humain	Coordonner des actions de communication visant à limiter les impacts et mise en place de systèmes concrets tels que les « boudins flottants »
Entreprises du secteur privé : secteur HORECA, associations des commerçants, …	Matériel	Sensibiliser les commerçants et les utilisateurs des commerces sur la problématique des déchets
Ambassadeurs de la Propreté (mis en place par BeWaPP)	Matériel, technique	Collaborer dans le cadre des actions de propreté mises en place, et augmenter le nombre d'Ambassadeurs de la Propreté sur le territoire communal
BeWaPP Wallonie plus propre	Matériel, technique	Collaborer à l'utilisation d'outils spécifiques et organiser des campagnes de sensibilisation
Mouvements de jeunesse (scouts, patro)	Humain	Actions de sensibilisation, table ronde, actions de nettoyage
ASBL Terre	Matériel, technique, humain	Améliorer la propreté aux abords des bulles à textile
Intercommunale inBW	Matériel, technique, humain	Améliorer la gestion des déchets et améliorer le nettoyage des bulles à verres, campagnes de sensibilisation

II.5. Conclusion du diagnostic

II.5.1. Analyse AFOM

ATOUTS	OPPORTUNITES
• Bonne collaboration interne des différents services • Grande réactivité des services communaux pour l'évacuation des dépôts, retrait des sacs poubelles, entretien général, … • Utilisation de l'application BetterStreet • Présence de deux gardiens de la Paix • Présence d'un agent constatateur • Intérêt des pouvoirs en place pour la propreté publique (campagne zéro déchets, PLP) • Possession de matériels spécifiques dédiés à la propreté publique (poubelles, cendriers urbains, pinces, véhicules, containers, Glutton,…) • Nombreux outils de communication (valves, site internet, page Facebook, bulletin communal, …)	• Collaborations régulières avec « BeWaPP » lors de diverses activités (Grand Nettoyage de Printemps • Présence d'ambassadeurs propreté • Utilisation d'outils développés par « BeWaPP » (« Clic-4-WaPP », « PRO-preté) » • Participation aux appels à projets lancés par le SPW-DGO3, comme pour l'élaboration du présent Plan Local de Propreté avec l'aide de deux bureaux d'étude spécifiques (Espace Environnement et RDC) • Présence d'ambassadeurs propreté investis tout au long de l'année

• Existence, sur le territoire, d'une caméra de surveillance mobile destinée à dissuader et le cas échéant identifier les auteurs du délit (d'autres caméras vont d'ailleurs arriver dans le courant des prochains mois	

FAIBLESSES	MENACES
• Référent PLP et les membres du comité de suivi disposent de peu de temps pour gérer un tel projet • Une seule personne assermentée pour s'occuper de la répression • Manque de personnel généralisé, principalement au niveau technique tant la tâche est infinie • Difficultés dans l'indentification des auteurs de délits • Pas assez d'actions et de suivi	• Situation sanitaire • Population peu concernée par la question de la propreté publique • De plus en plus de dépôts • Le coût financier lié à la gestion des déchets pour les citoyens pousse certains à mettre dans les poubelles publiques • Actuellement peu de contact avec les citoyens impliqués dans la propreté publique, pas de mise en valeur du travail effectué par ces volontaires, peu d'incitation pour augmenter le nombre de bénévoles

II.5.2. Arbres à problèmes et à objectifs

II.5.2.1 Arbres à problèmes

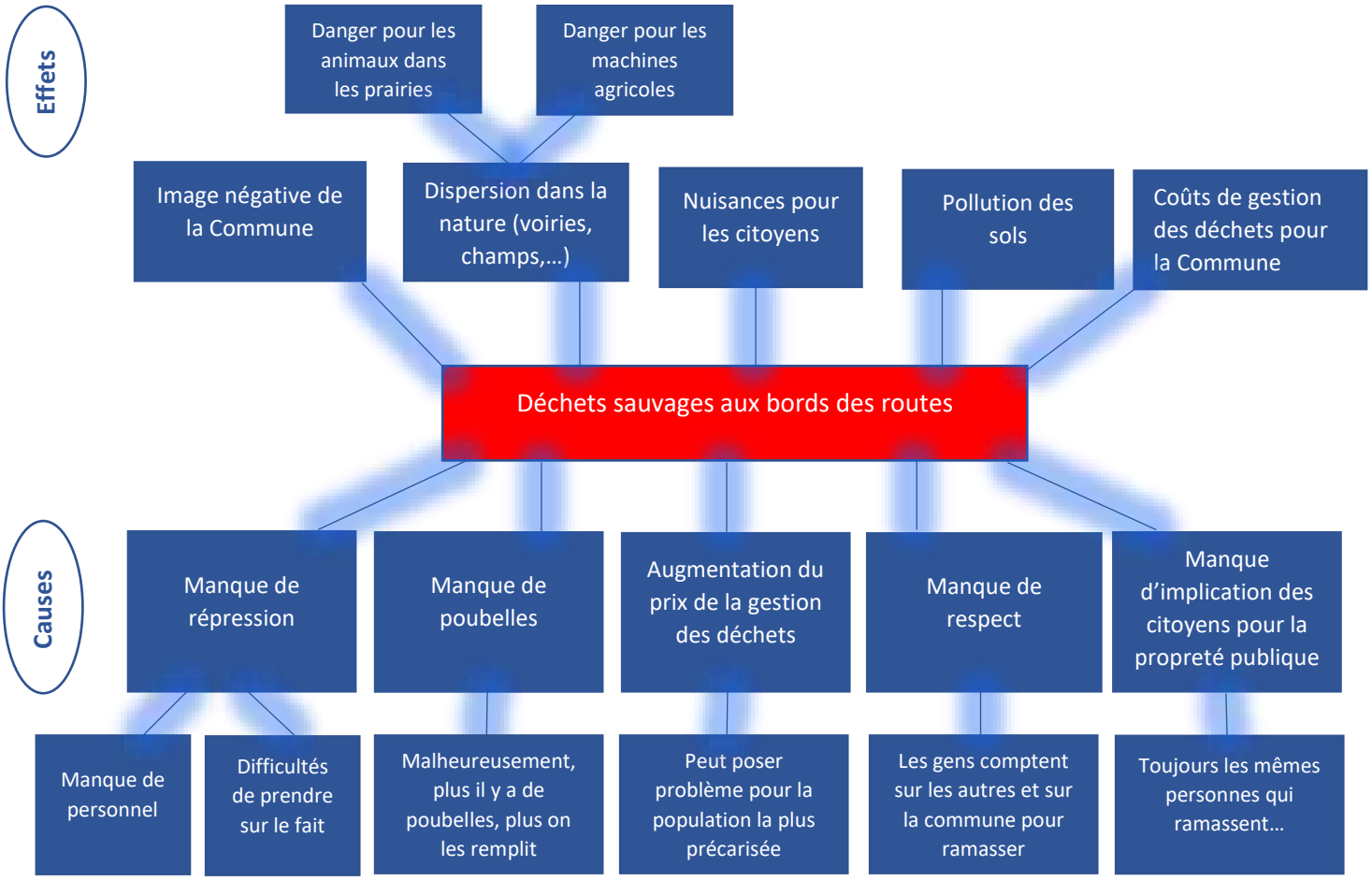

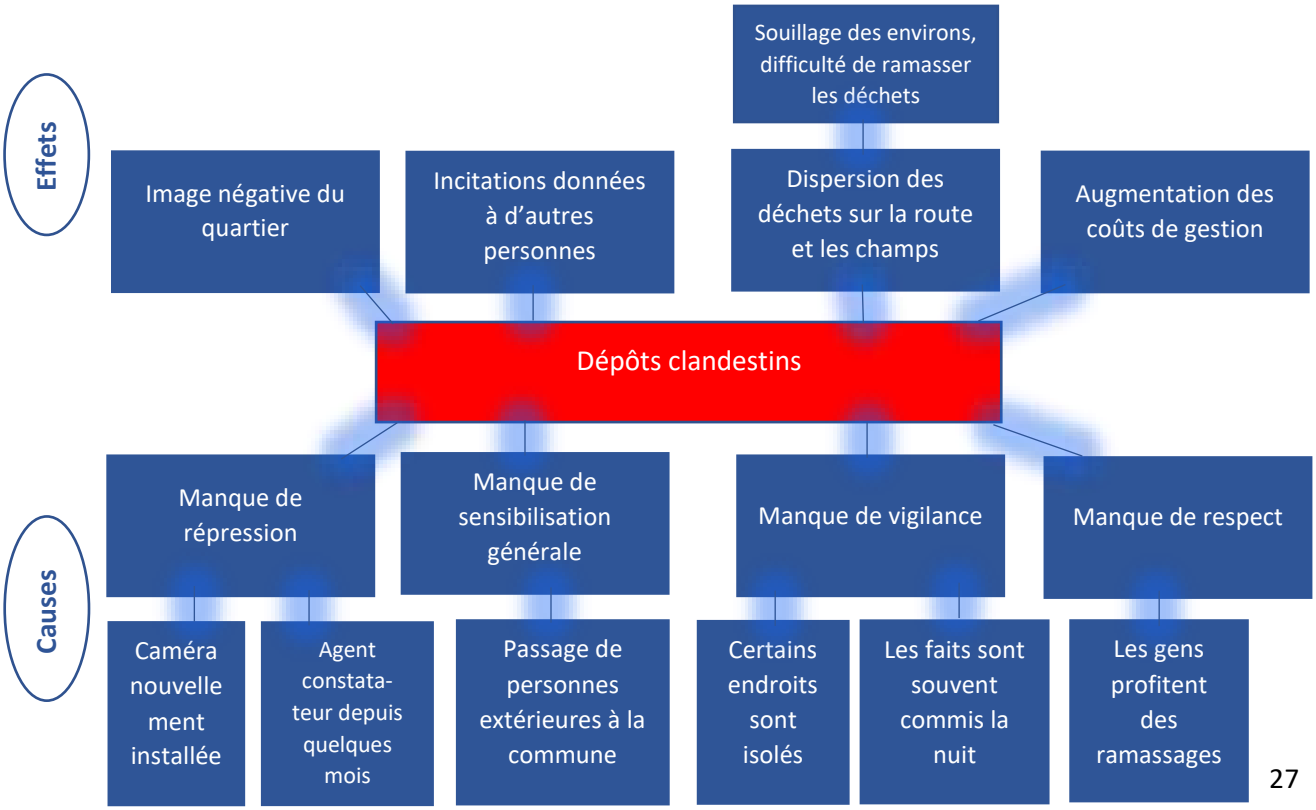

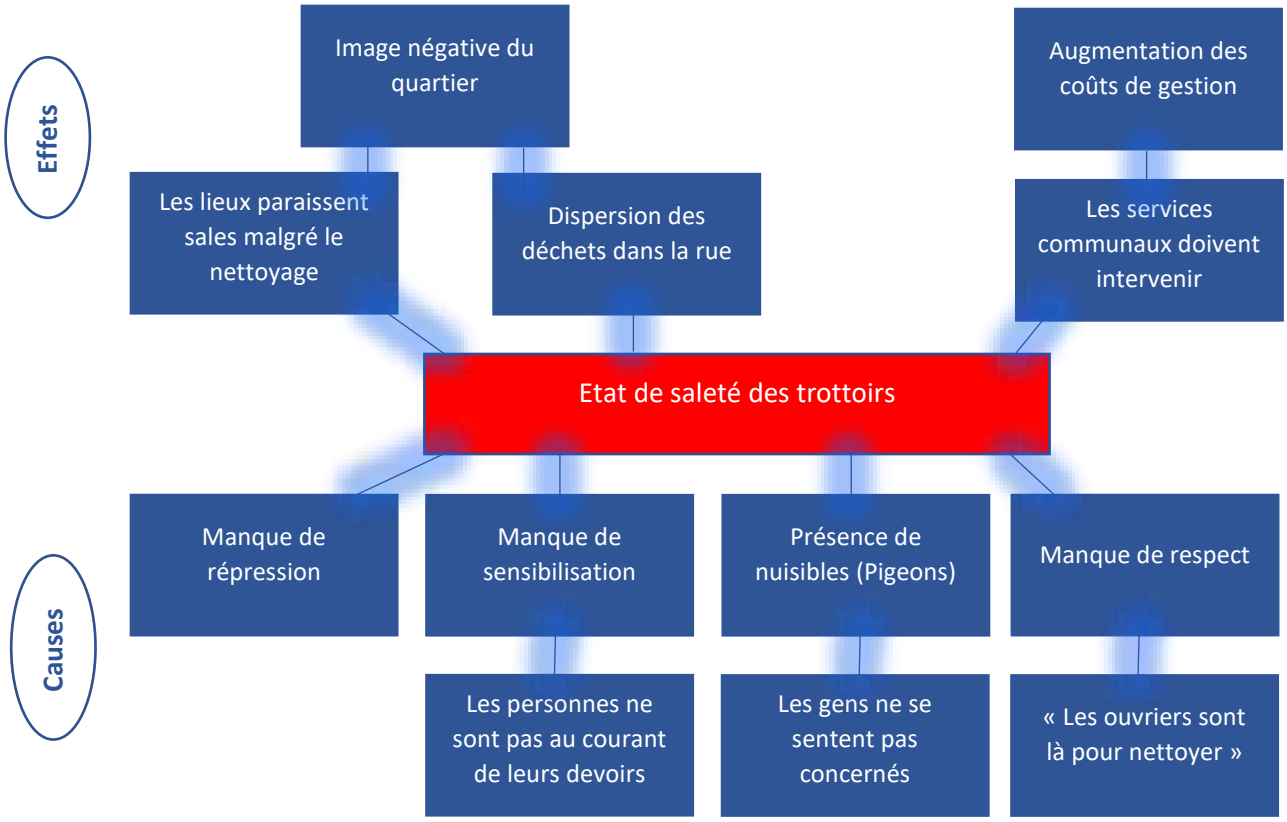
Effets
Image négative du quartier
Augmentation des coûts de gestion
Les lieux paraissent sales malgré le nettoyage
Dispersion des déchets dans la rue
Les services communaux doivent intervenir
Etat de saleté des trottoirs
Causes
Manque de répression
Manque de sensibilisation
Présence de nuisibles (Pigeons)
Manque de respect
Les personnes ne sont pas au courant de leurs devoirs
Les gens ne se sentent pas concernés
« Les ouvriers sont là pour nettoyer »

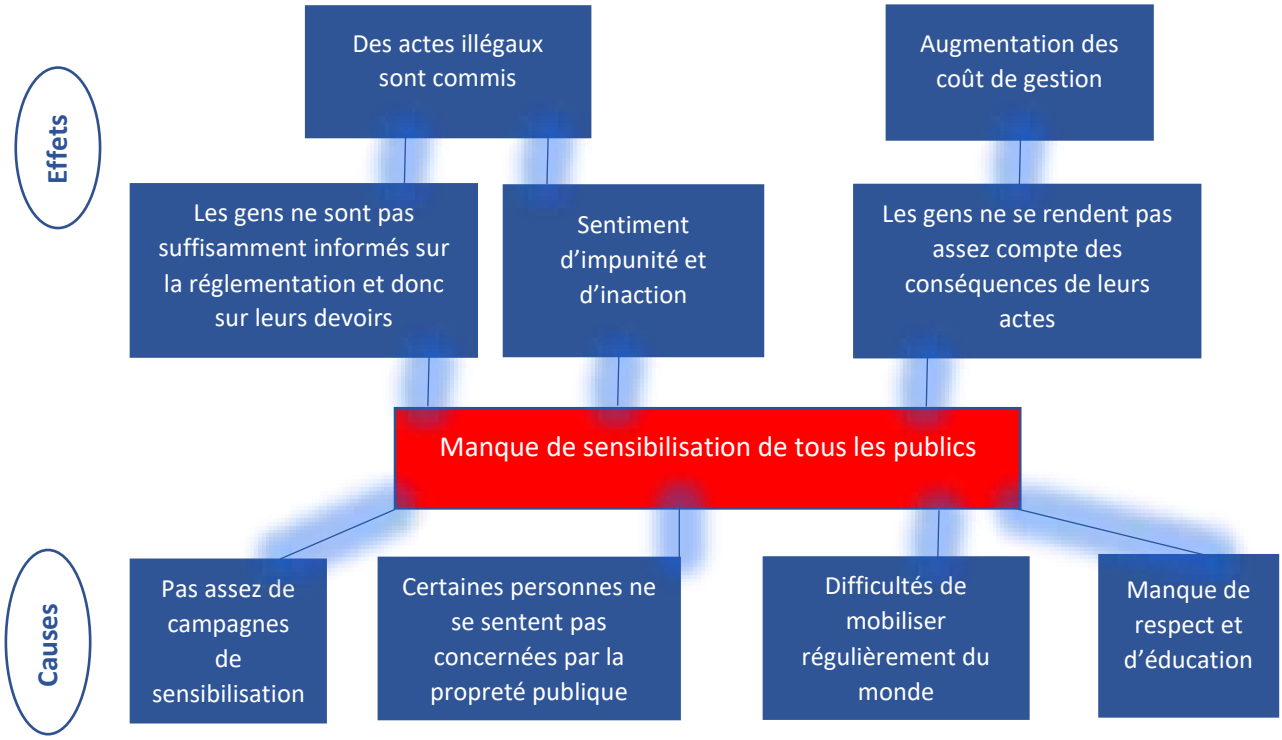
Effets
Des actes illégaux sont commis
Augmentation des coût de gestion
Les gens ne sont pas suffisamment informés sur la réglementation et donc sur leurs devoirs
Sentiment d'impunité et d'inaction
Les gens ne se rendent pas assez compte des conséquences de leurs actes
Manque de sensibilisation de tous les publics
Causes
Pas assez de campagnes de sensibilisation
Certaines personnes ne se sentent pas concernées par la propreté publique
Difficultés de mobiliser régulièrement du monde
Manque de respect et d'éducation

II.5.2.2 Arbre à objectifs

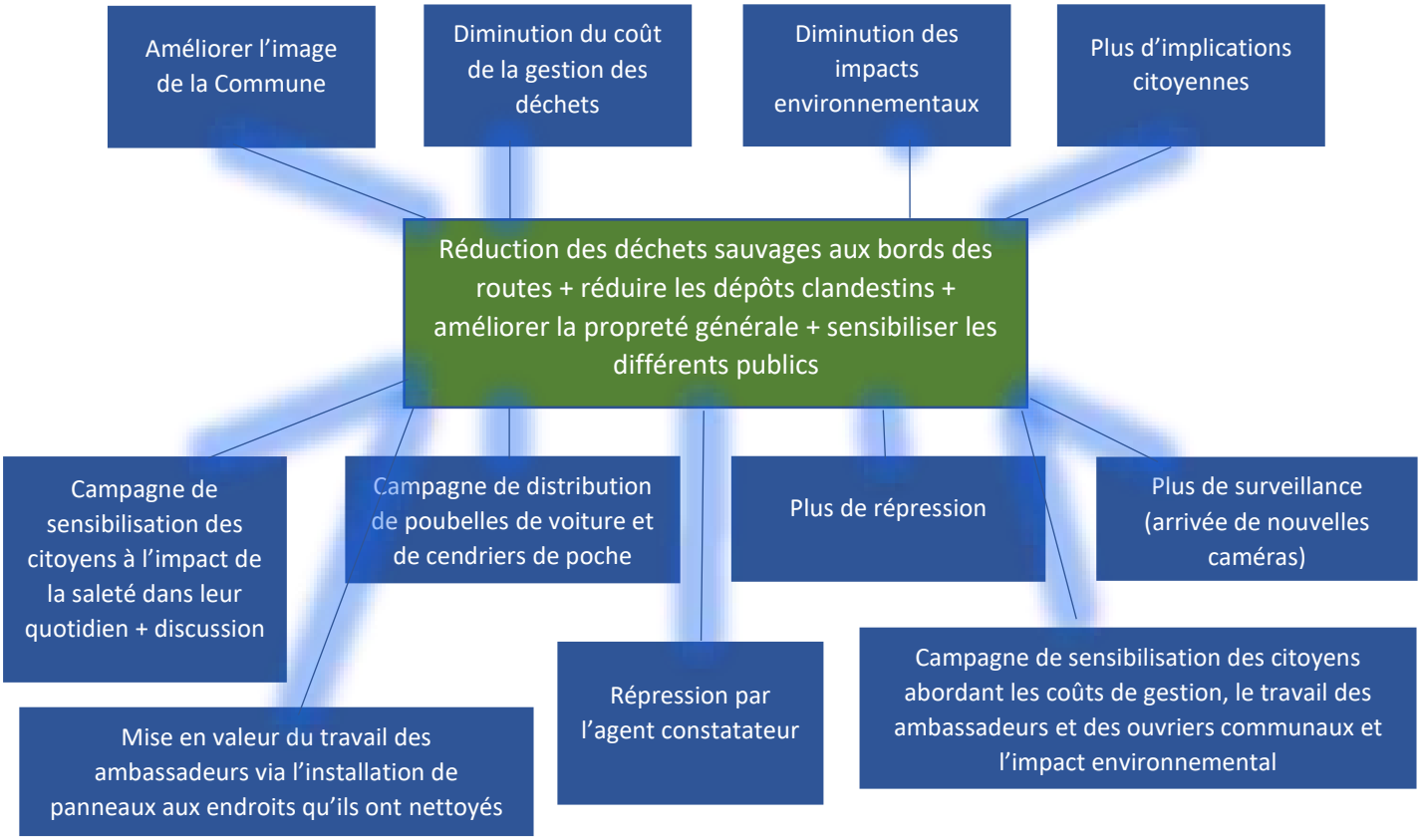

III. Plan d'actions

III.1. Détermination de la stratégie de la commune

Maintenant que les besoins ont été identifiés en fonction des lieux les plus souvent touchés par la saleté, il va s'agir d'établir une série d'objectifs en fonction de ces lieux et des problèmes rencontrés ainsi que d'identifier les moyens et les actions à mettre en place.

III.1.1. Lieux et/ou nuisances prioritaires.

Lieux prioritaires	Nuisances prioritaires
• Centre-ville (ex : rue de la Station, avenue Wilmart) • Arrêts de bus (ex : place de la Gare, Grand Place) • Places et placette (ex : Grand Place, place de la Gare, Placette Saint Roch) • RAVeL (ex : portion centre sportif – Place de la Gare) • Bulles à verres (ex : rue des Marronniers, rue du Mont)	• Dépôts clandestins • Mégots de cigarettes et excréments d'animaux • Petits déchets, alimentaires ou non, et canettes

III.1.2. Détermination des objectifs globaux de résultats et de moyens

III.1.2.1. Objectifs globaux de résultats

Après des échanges entre les services administratifs techniques, avec un groupe de citoyens ainsi qu'avec le Collège communal, nous avons pu cibler les problèmes considérés comme prioritaires par tous :

Problèmes	**Exemples de lieux touchés**	**Objectifs**	**Actions envisagées**
La présence de déchets le long des routes et des chemins est un problème majeur et est dû à un manque de civisme. En effet, il s'agit souvent de canettes, de mégots de cigarette ou de petits déchets alimentaires qui sont jetés par les fenêtres des véhicules par les automobilistes mais également par les usagers lents. La mise en place d'actions pour lutter contre cette problématique semble impérative.	• Rue de la Station, • Place de la Gare, • Quartiers commerçants • …	Amélioration du score Clic-4WaPP de 30% sur ces tronçons (5 tronçons concernés) en 2024-2025 par rapport à 2023.	Mise en place de panneaux de sensibilisation avec image « choc » et/ou de rappel des amendes (sensibilisation) ---------- Distribution de poubelles de voiture (une grande + distribution à l'accueil de nouveaux citoyens dans le « pack de bienvenue » (BeWaPP) (alternative) ---------- Implication des commerçants avec l'installation d'au moins une poubelle extérieure pour les petits déchets tels que les tickets de caisse ou les emballages alimentaires (boisson ou snack) (amélioration de l'infrastructure + participation) ---------- Organisation d'au moins une marche « ramassage » par an en collaboration avec BeWaPP avec les kits de ramassage (sensibilisation + participation) ---------- Développement du réseau d'Ambassadeurs propreté, en collaboration avec BeWaPP, instauration d'un processus de remerciement et de valorisation de ces bénévoles (1x/2an) (communication) ---------- Continuer la participation au « Grand Nettoyage de Printemps » organisé par BeWaPP ---------- Achat et mise à disposition d'au moins 5 exemplaires de matériel de collecte aux promeneurs qui souhaiteraient

			mettre leurs marches/trajets au profit de la propreté publique (participation) ---------- En collaboration avec les services communaux concernés, étude d'une stratégie de travail efficace visant à réduire le temps de travail des ouvriers. A l'aide du référencement des poubelles publiques via l'application PRO-preté, envisager le déplacement, la suppression/l'ajout des poubelles. Ainsi que l'étude de l'amélioration du type de poubelles publiques en elles-mêmes. ---------- Mise en place d'un test de deux poubelles de tri sur la place de la Gare et à l'entrée du RAVeL (tronçon n°6)
<u>La présence des mégots de cigarettes et des chewing-gums</u> est également un fléau sur la quasi-totalité du territoire communal. Il faut donc s'attaquer à cette nuisance de manière importante. Ce problème concerne tout le public, habitant de la Commune ou non, jeunes et moins jeunes. Jeter son mégot à terre ou par la fenêtre est devenu un réflexe qui n'interpelle plus. Il est temps de rappeler qu'il ne s'agit pas d'un geste anodin, que le mégot est également un déchet et que celui-ci cause des dommages à l'environnement.	• Rue de la Station • Place de la Gare • Quartiers commerçants	Amélioration du score Clic-4WaPP de 25% sur ces tronçons (3 tronçons concernés) en 2024 par rapport à 2022.	Placement de panneaux de sensibilisation avec image « choc » et/ou de rappel des amendes (sensibilisation) ---------- Distribution de cendriers de poche (BeWaPP) (alternative) ---------- Placement des cendriers de rue aux endroits clefs. Idéalement des cendriers « transparents » afin d'apporter un côté visuel supplémentaire (amélioration infrastructure + sensibilisation) ---------- Campagne d'actions de prévention et de contrôle avec la présence de personnel sur le terrain (gardien de la paix, agent constatateur, …) ayant pour cible les délits environnementaux (répression)
<u>La présence de déjection canines</u> est un problème important sur lequel la commune s'est déjà planchée avec l'installation de distributeur de sacs et sur lequel elle souhaiterait continuer de travailler. Le public concerné est facile a déterminé.	• Rue de la Station • Place de la Gare • Grand'Place • RAVeL	Amélioration du score Clic-4WaPP de 25% sur ces tronçons (4 tronçons concernés) en 2024 par rapport à 2022.	Mise en place de panneaux de sensibilisation avec image « choc » et/ou de rappel des amendes (sensibilisation) ---------- Distribution de distributeurs de sacs à déjections canines (une grande + distribution à l'accueil de nouveaux citoyens dans le « pack de bienvenue » (BeWaPP) (alternative)

La présence de dépôts clandestins est une nuisance sérieuse, présente également partout, tant en ville aux abords des bulles à verres, sur les places, ou encore au pied des poubelles publiques, qu'en bordure de champs. Les auteurs sont de types tout aussi différents que les lieux touchés. Il faut travailler cette problématique dans un sens large, et donc initier des actions sur différents piliers, à savoir la sensibilisation, l'amélioration de l'infrastructure dans certains cas et la répression.	• Placette Saint Roch • Bulles à verre / à vêtements rue des Marronniers	Diminution de 20% des dépôts clandestins en 2024-2025 par rapport au relevé réalisé par les Gardiens de la Paix en 2023.	Placement de panneaux de sensibilisation avec image « choc » et/ou de rappel des amendes ---------- Campagne de rappel (réseaux sociaux, bulletin communal) sur l'existence du parc à conteneur, sur les possibilités de collecte à domicile ---------- En collaboration avec l'ABSL Terre en charge des bulles à vêtements et l'InBW, intercommunale en charge des bulles à verres, augmentation du nombre de vidange de ces bulles souvent débordantes. Ainsi que les réparations ou remplacements de bulles à verres en mauvais état. Sans oublier le placement de panneaux indiquant l'emplacement des points d'apport volontaire, les modalités de tri et les coordonnées de contact en cas de débordement. (Sensibilisation + amélioration de l'infrastructure)

L'amélioration de la propreté sur le territoire communal fait partie des objectifs du Collège et de l'administration et est reprise dans le PST.

Pour y arriver, la stratégie communale va s'articuler plus particulièrement sur trois axes :

- Sensibilisation des citoyens sur l'ensemble des problématiques
- Amélioration, voire aménagement, de l'infrastructure quand cela s'avère nécessaire et possible et
- Répression quand la sensibilisation n'est pas suffisante pour modifier les comportements répréhensibles.

Ce sont d'abord les lieux et les nuisances considérés comme prioritaires, et reconnus comme tels par les services communaux et les citoyens, qui vont faire l'objet du plus grand nombre d'actions spécifiques. Mais les actions de sensibilisation aux autres nuisances et lieux à préserver ne seront pas oubliées : elles seront étudiées et mises en œuvre au fur et à mesure.

Il est important et urgent de conscientiser l'ensemble des citoyens à la réalité de la propreté publique, afin d'obtenir le respect de chacun face à notre environnement, lieu de vie de chacun.

Atteindre les objectifs fixés ci-dessus constitue un défi à relever avec l'ensemble des acteurs de la propreté. Mais cela témoignera d'une grande réussite collective et deviendra une puissante motivation pour continuer ensemble cette lutte pour un environnement plus propre et une Commune agréable à vivre.

III.1.2.2. Objectifs globaux de moyens

Pour la mise en œuvre de ce plan, la commune va devoir mettre moyens nécessaires à savoir :

- 35.000,00 € de budget alloué pour le PLP, dont 25.000 € de subsides, sur la période de 2023 – 2024
- 2 réunions avec le comité de pilotage par an
- Une campagne de communication par trimestre
- Un total de 22 actions mises en œuvre sur la période 2023-2024

Nous sommes convaincus qu'avec un budget de 35.000 € et la mise à disposition des agents communaux pour la réalisation de ces 22 actions couvrant l'ensemble des problématiques répertoriées dans le diagnostic et touchant l'ensemble du territoire avec une attention particulière aux zones de points noirs, nous ne pouvons qu'avoir une amélioration de la propreté publique et une amélioration des relevés Clic4WaPP.

III.2 Elaboration du plan d'actions.

III.2.1. Durée de mise en œuvre du plan local de propreté

La mise en œuvre des actions prévues dans ce Plan Local de Propreté est réfléchie sur une période de 2 ans à savoir 2023 et 2024. Mais il est évident qu'il s'agit d'un travail de longue haleine, que certaines actions débuteront dans cette période de deux ans et auront une continuité sur bien plus d'années, et que d'autres seront répliquées année après année.

III.2.2. Sélection des actions et priorisation

Dans le glossaire, nous vous présentions le schéma des « 5 piliers d'actions ».

Les piliers d'actions sont importants à combiner lorsqu'on aborde la lutte contre la malpropreté. Tous les piliers d'actions doivent être couverts par au moins une nuisance et/ou un lieu. Certaines actions appelées actions transversales feront appel à plusieurs piliers.

1. **La communication/sensibilisation**, invitant à un changement de comportement et de mentalité (ex : article dans le bulletin communal, sur les réseaux sociaux, dans la presse, placement de panneaux dans les rues ou sur des sites nettoyés, animations dans les écoles…). Pour que le message proposé aux citoyens soit unique et cohérent, il conviendra de coordonner les actions de communication et de sensibilisation avec les différents acteurs et de travailler sous une bannière commune (par ex. la bannière « Wallonie Plus Propre »).

2. **L'infrastructure et l'équipement**, passant par l'investissement dans du matériel de nettoyage, l'aménagement des espaces publics facilitant les gestes de propreté (ex. adaptation du nombre de poubelles publiques en fonctions des besoins, installation de bulles à verres enterrées, installation d'un revêtement dur (dalle) sous les bulles à verres, installation de canisites…) ainsi que par l'orchestration des différents efforts opérationnels (ex : réorganisation du service de propreté, augmentation des fréquences des services de nettoyage…).

3. **La participation** (ex : organisation d'actions de ramassage des déchets, de plogging…), ayant pour objectif le développement d'une adhésion et d'une participation des habitants dans la gestion de l'espace public, pousser les citoyens à s'approprier leur cadre de vie et à s'investir pour le conserver dans un état de propreté acceptable.

4. **La gestion de l'espace,** visant à améliorer les lieux de vie, réduire les zones à l'abandon et à créer un environnement agréable qui incite à le préserver (ex : parterres de fleurs, décoration des espaces publics, enlèvement systématique des graffitis, etc.).

5. **La répression** ex : via l'engagement d'un agent constatateur environnemental, la formation des agents, l'adoption d'un nouveau règlement communal de Police, le placement de caméras sur les zones à dépôts clandestins fréquents, … signifiant l'augmentation des constatations et des redevances, la distribution d'avertissements, de sanctions, mais également la médiation… Il s'agit d'atteindre le public peu sensibilisé à la propreté publique.

Par ailleurs, il existe des actions de **bonne gouvernance** permettant la coordination des différents efforts de missions, ainsi que la cohérence des instruments utilisés (mise en place de groupes de travail, suivi des indicateurs, etc.).

Le tableau suivant reprend les actions retenues selon les différents piliers. Les détails sont résumés dans les fiches-actions présentes plus loin dans le plan.

Piliers	**Actions**
Pilier communication et sensibilisation	Action 1 : Campagne de sensibilisation sur les mégots de cigarettes Action 2 : Action de sensibilisation aux déjections canines Action 3 : Action de sensibilisation sur les poubelles publiques Action 4 : Action de sensibilisation sur les dépôts clandestins Action 5 : Campagne de sensibilisation sur déchets aux bords des routes
Pilier infrastructure et équipement	Action 6 : Améliorer la propreté des sites des bulles à verres et à textile Action 7 : Placement de poubelles de tri en test Action 8 : Placement de cendriers de rue Action 9 : Distribution de cendriers de poche Action 10 : Distribution de poubelles de voiture Action 11 : Distribution de distributeurs portables de sacs à déjections canines Action 12 : Adapter les emplacements des poubelles publiques
Pilier participation	Action 13 : Organisation d'une semaine de sensibilisation sur la propreté dans ou avec les écoles « Les JO de la propreté publique » Action 14 : Demander aux commerces de mettre également des poubelles devant leur commerce Action 15 : Valoriser les ambassadeurs propreté Action 16 : Organisation d'une marche annuelle de ramassage
Pilier répression	Action 17 : Réfléchir et améliorer le système de répression Action 18 : Campagne d'actions de prévention et de contrôle avec la présence d'agents communaux sur le terrain Action 19 : Mise en service de la caméra de surveillance mobile et acquisition de nouvelles Action 20 : Formation d'un agent constatateur environnemental
Pilier gestion de l'espace	Action 21 : Embellissement des espaces publics Action 22 : Etude de l'amélioration des plannings de nettoyage des endroits clefs

Cette sélection d'actions est le fruit d'un consensus entre la vision des différentes parties prenantes (acteurs internes et externes), l'importance qu'ils accordent aux différents critères d'évaluation de la propreté, et les contraintes liées à la mise en œuvre du PLP (contraintes de temps et de moyens).

De plus, il s'agit d'actions mises en place dans le cadre d'objectifs dit « SMART ».

Spécifique : se rapporte à un élément précis, clairement défini

Mesurable : un objectif doit être mesurable / quantifiable à l'aide d'un indicateur

Atteignable : à la hauteur des moyens mobilisés (humains, financiers et techniques)

Réalisable : situation qui puisse être atteinte

Temporellement défini : fixer un échéancier

Les impacts et les résultats de ces actions pourront en effet être suivis grâce aux outils de planification et de reportage tels que l'application PRO-preté et l'outil Clic4Wapp.

Cependant, certaines faiblesses et menaces de l'étude AFOM comme le manque d'entretien de certains espaces et le manque de personnel nécessitent des changements structurels et opérationnels demandant des interactions au niveau institutionnel et/ou décision à différents échelons, dépassant largement le cadre de ce plan.

III.2.3 Planning des actions du plan

Année		2023												2024											
Mois		JAN.	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.	JAN	FEV.	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILL.	AOUT	SEPT.	OCT.	NOV.	DEC.
Pilier communication	Action 1	Analyse - préparation - commande			Camp. sens. mégots de cigarette																				
	Action 2							Camp. Sens. déjections canines																	
	Action 3										Camp. sens. poubelle publique														
	Action 4										Analyse - préparation - commande			Camp. sens. dépôt clandestins											
	Action 5																Camp. sens. déchets campagne								
Pilier infrastructure et équipement	Action 6	Etude - réservation - commande matériel - organisation - partenariat															JO de la propreté								
	Action 7										Améliorer bulles verres/textiles														
	Action 8													Placement de poubelle de tri											
	Action 9								Placement cendriers de rue																
	Action 10				Enquête quantitative des besoins /pré-inscription			Commandes				Distribution cendriers de poche													
	Action 11											Distribution poubelles de voiture													
	Action 12											Distri. distributeur de sac déj. Canines													
	Action 13					Etude des poubelles à changer et/ou adapter								Adapter emplacement et type de poubelles											
Pilier participation	Action 14		Courrier commerce pour mise en place des poubelles devant leur magasin				Délai d'installation																		
	Action 15				Valorisation des ambassadeurs propreté + ouvriers									Valorisation des ambassadeurs propreté + ouvriers											
	Action 16	Etude du parcours				Inscriptions		Matériels		Marche "ramassage"								Inscriptions				Marche "ramassage"			
Pilier répression	Action 17													Réfléchir et améliorer le système de répression											
	Action 18							Action prévention/contrôle sur le terrain																	
	Action 19							Mise en service et acquisition de nouvelles caméras																	
	Action 20	Formation d'un agent constatateur environnemental																							
Pilier gestion de l'espace	Action 21	Embellissement des espaces publics																							
	Action 22													Etude de l'amélioration des plannings de nettoyage des endroits clefs (ex: Places)											

III.2.4. Moyens consacrés pour la mise en œuvre du plan d'actions

Synthèse des moyens prévus pour l'ensemble des actions :

Certaines actions nécessitent encore une étude plus approfondie. Il est donc difficile d'établir un budget plus précis et les moyens que ces actions vont nécessiter.

Piliers	Actions	Moyens financiers		Moyens humains		Matériel
		Budget communal	Autre (subsides/aide/...)	Personnel communal	Autres	
Pilier communication	Action 1 : campagne mégots	2023 : 200,00	2023 : 300,00	2 ETP / placement		Bâches
	Action 2 : campagne déjections	2023 : 200,00	2023 : 300,00			
	Action 3 : campagne poubelle publ.	2023 : 200,00	2023 : 300,00			
	Action 4 : campagne dépôt cland.	2023 : 200,00	2023 : 300,00			
	Action 5 : campagne déchêts campagne	2023 : 200,00	2023 : 300,00			
Pilier infrastructure et équipement	Action 6 : bulles à verres et vêtements	2023 : 1000,00	inBW + ASBL TERRE		inBW + ASBL TERRE	
	Action 7 : poubelle de tri	2024 : 500,00	2024 : 2000,00	2 ETP < 1 jour		2 ilôts
	Action 8 : cendriers de rue	2023 : 1.000,00	2023 : 5500,00	2 ETP / 3 jours		14 cendriers
	Action 9 : distri. cendriers de poche	/	BeWaPP	2 à 4 ETP pour 5 jours		1000 cendriers
	Action 10 : distri. poubelles de voiture	/				1000 poubelles
	Action 11 : distri. distributeur sac déject.	/				1000 distributeurs
	Action 12 : amélioration des poubelles	2024 : 1500,00	2024 : 4000,00			Stickers / adaptateurs
Pilier participation	Action 13 : Les JO de la propreté publique	2024 : 4000	2024 : 12000	A déterminer	Ecoles, Police, CRDG, in BW	A déterminer
	Action 14 : Poubelle aux commerces				Commercants	
	Action 15 : Valorisation ambassadeurs et ouvriers	2023 : 600 2024 : 600	/	2 ETP / 1 jour		Consommables
	Action 16 : Marche "ramassage"		Prêt BeWaPP	2 ETP / 1-2 jours		Prêté par BeWaPP
Pilier répression	Action 17 : Amélioration du syst. de répression					
	Action 18 : Action prévention/contrôle			2 ETP / 5 jours	2 ETP 3-4 jours (police)	
	Action 19 : mise en service + acq. Caméra					
	Action 20 : formation constatateur environnemental	2023 : 500	/			
Pilier gestion de l'espace	Action 21 : Embelissement espaces publics					
	Action 22 : Planning nettoyage endroits clefs					
TOTAL 2023		4.100	7.000			
TOTAL 2024		6.600	18.000			
TOTAL		10.700	25.000			

Synthèse des partenaires mobilisés pour la mise en œuvre des actions du plan :

Reprenons pour ce faire la liste des partenaires potentiels évoqués lors du diagnostic.

Partenaires potentiels	Type de partenariat	Mobilisé pour la mise en œuvre
La Wallonie	Financier	Oui
Ecoles	Matériel, humain	Oui, actions 13 et 16
Associations de quartier	Matériel, humain	Oui, action 16
Police locale	Matériel, humain	Oui, actions 17 et 18
Contrat de Rivière	Matériel, humain	Oui, action 16
Entreprises du secteur privé : secteur HORECA, associations des commerçants, …	Matériel	Oui, action 14
Ambassadeurs de la Propreté (mis en place par BeWaPP)	Matériel, technique	Oui, actions 15 et 16
BeWaPP Wallonie plus propre	Matériel, technique	Oui, actions 1, 2, 3, 4, 5, 9, 10, 11, 13 et 16
Mouvements de jeunesse (scouts, patro)	Humain	Oui, actions 13 et 16
ASBL Terre	Matériel, technique, humain	Oui, action 6
Intercommunale inBW	Matériel, technique, humain	Oui, action 6

III.2.5. Description des actions retenues

Le programme établit une fiche action pour chaque action retenue sur base du canevas-type ci-dessous.

Action n°	Titre de l'action
Pilier	Préciser le(s) pilier(s) concerné(s) ou s'il s'agit d'une action de bonne gouvernance
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Préciser les nuisance(s) et/ou lieux cible(s) et en quoi l'action répond à un point noir et/ou une faiblesse identifiée dans le diagnostic
Objectif(s)	Définir des objectifs chiffrés spécifiques à l'action : 1. Objectifs de résultats (impacts attendus)

	2. Objectifs de moyens (activité) Précisez les hypothèses sur lesquelles se base l'ambition des objectifs : pourquoi / comment le niveau d'ambition des objectifs a été choisi.
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés) 2) Les lieux concernés 3) Les nuisances concernées 4) Les publics cibles concernés 5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic
Porteur de l'action	Préciser la structure porteuse de l'action et l'animateur
Partenaires prévus	Préciser la nature de chaque partenaire : financier, technique (communication, expertise technique), humain, matériel, … et leurs rôles spécifiques pour l'action
Planning de mise en œuvre	Préciser les dates de début, des étapes clés et de fin Préciser si l'action est envisagée en un « one-shot » ou s'il s'agit d'une action qui sera renouvelée et en indiquer alors la fréquence
Moyens prévus	Préciser les moyens tant financiers qu'humains
Sources des moyens	Préciser la source des moyens : budget de la commune, financement/apport matériel ou de temps d'un partenaire, subside régional ou d'une intercommunale, …
Indicateurs de suivi de l'action	Définir deux types d'indicateurs, disponibles et fiables, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur : • Indicateur de résultats : donne une mesure de l'atteinte des objectifs de résultats d'une action • Indicateur de moyens : donne une mesure de l'atteinte des objectifs de moyens

III.2.5.1. Actions liées au pilier de communication/sensibilisation

Action 1	Campagne de sensibilisation sur les mégots de cigarette
Pilier	Communication - Sensibilisation
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Mégots dans les quartiers commerçants, dans la rue de la Station et sur les places
Objectif(s)	Sensibiliser les citoyens sur la problématique des mégots en vue de réduire le nombre de mégots trouvés à terre de 25% sur l'année (2024) qui suit l'année de la campagne (2023) par rapport aux relevés Clic4WaPP de 2022. Nous pensons que la sensibilisation et l'amélioration des infrastructures (voir action 8) sont des actions clés pour espérer changer les comportements de certains fumeurs. Il est évident que d'autres fumeurs se sentiront moins concernés et garderont leurs mauvaises habitudes. L'objectif de moyen est de publier au moins un article par an sur la problématique des mégots de cigarette et de placer au moins cinq bâches pour cette problématique. L'objectif est installé 5 panneaux en 2023
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés)

<table>
<tr><td></td><td>Campagne de sensibilisation sur les différents réseaux de communication à savoir : Facebook, le site internet de la commune, le bulletin communal et des bâches (réutilisables)

2) Les lieux concernés
- Quartiers commerçants : Chaussée de Wavre
- rue de la Station
- les places (Place de la Gare, Grand’Place)

3) Les nuisances concernées
Les mégots de cigarette

4) Les publics cibles concernés
Les fumeurs

5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic
La présence de mégots de cigarette a été révélée comme un problème majeur tant par les relevés Clic4WaPP que par les services techniques que par les citoyens avec les lieux susmentionnés comme étant ceux qui rassemblent le plus grand nombre de mégots à terre</td></tr>
<tr><td>Porteur de l’action</td><td>Service Environnement</td></tr>
<tr><td>Partenaires prévus</td><td>Service Environnement (humain, matériel) avec l’étude de l’action, la recherche, la rédaction, l’organisation
Service Technique/Travaux (expertise technique, humain) avec le conseil de terrain et le placement des différents éléments
Service Finance (humain, financier) : gestion des finances
Service Communication (humain et communication) : publications</td></tr>
<tr><td>Planning de mise en œuvre</td><td>Premier trimestre 2023 : Etude des affiches, des textes, du matériel
Deuxième trimestre 2023 : Campagne de sensibilisation
Cette campagne sera renouvelée tous les deux ans.</td></tr>
<tr><td>Moyens prévus</td><td>Budget à préciser.
Budget à prévoir pour la confection et l’achat de bâches (réutilisables), à savoir environ 100,00 € par bâche (5 bâches envisagées)
Service Environnement : 2 jours de travail pour 1 personne
Service Technique/Travaux : 1 journée de travail à 2 personnes pour le placement des bâches
Service Finance et Service Communication <1 journée à 2 personnes</td></tr>
<tr><td>Sources des moyens</td><td>Budget communal
Possibilité d’obtenir des subsides de la Région</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi de l’action</td><td>Définir deux types d’indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur :

<table>
<tr><th>Indicateurs</th><th>Fréquence de suivi</th><th>Source / méthode de calcul</th></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de résultat</td></tr>
<tr><td>Score des mégots via l'outil Clic4WaPP</td><td>4x/an</td><td>Comptage</td></tr>
</table>
</td></tr>
</table>

Indicateurs de moyens			
Articles publiés	1x/an	Nbr d'articles	
Bâches placées	1x/an	Nbr de bâches	

Action 2	Campagne de sensibilisation sur les déjections canines
Pilier	Communication - Sensibilisation
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Déjections sur le RAVeL, dans la rue de la Station et sur les places
Objectif(s)	L'objectif est de poursuivre le travail déjà effectué sur cette problématique avec le placement de 10 distributeurs de sacs à déjections. Faire une campagne de sensibilisation sur les déjections canines avec une distribution d'équipement (voir action 11) avec pour objectif commun de faire diminuer le nombre de déjections canines aux points noirs de 25% (action 2 et 11) l'année qui suit celle de la campagne par rapport à l'année 2022. Nous espérons avec cette action sensibiliser les propriétaires de chiens à ramasser les déjections de leurs animaux, mais aussi les autres personnes qui seront plus vigilantes vis-à-vis de cette nuisance. L'objectif de moyen est de publier au moins un article par an sur la problématique des déjections canines et de placer au moins cinq bâches pour cette problématique. L'objectif est installé 5 panneaux en 2023
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés) Campagne de sensibilisation sur les différents réseaux de communication à savoir : Facebook, le site internet de la commune, le bulletin communal et des bâches (réutilisables) 2) Les lieux concernés - RAVeL - rue de la Station - les places : Place de la Gare, Grand'Place 3) Les nuisances concernées Les déjections canines 4) Les publics cibles concernés Les propriétaires de chiens 5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic La présence de déjections canines a été révélée comme un problème majeur tant par les relevés Clic4WaPP que par les services techniques que par les citoyens avec les lieux susmentionnés comme étant ceux qui rassemblent le plus grand nombre de déjections
Porteur de l'action	Service Environnement
Partenaires prévus	Service Environnement (humain, matériel) avec l'étude de l'action, la recherche, la rédaction, l'organisation

	Service Technique/Travaux (expertise technique, humain) avec le conseil de terrain et le placement des différents éléments Service Finance (humain, financier) : gestion des finances Service Communication (humain et communication) : publications
Planning de mise en œuvre	Premier trimestre 2023 : Etude des affiches, des textes, du matériel Troisième trimestre 2023 : Campagne de sensibilisation Cette campagne sera renouvelée tous les deux ans.
Moyens prévus	Budget à préciser. Budget à prévoir pour la confection et l'achat de bâches (réutilisables), à savoir environ 100,00 € par bâche (5 bâches envisagées) Plusieurs journées de travail pour une à deux personnes pour l'organisation, la commande ainsi que les publications et deux ouvriers pour le placement des bâches sur le terrain
Sources des moyens	Budget communal Possibilité d'obtenir des subsides de la Région
Indicateurs de suivi de l'action	Définir deux types d'indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur : Indicateurs de résultat Score des déjections via l'outil Clic4WaPP — 4x/an — Comptage Indicateurs de moyens Articles publiés — 1x/an — Nbr d'articles Bâches placées — 1x/an — Nbr de bâches

Action 3	Campagne de sensibilisation sur les poubelles publiques
Pilier	Communication - Sensibilisation
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Dépôts clandestins dans les poubelles publiques
Objectif(s)	Diminuer de 10% les dépôts clandestins de sacs ménagers dans ou au pied les poubelles publiques par rapport au comptage effectué de janvier 2023 à juin 2023 inclus grâce à une action de sensibilisation au 4ème trimestre 2023. Nous espérons qu'avec cette action les gens seront plus conscients qu'il s'agit d'un délit et changeront ce comportement. L'objectif de moyen est de publier au moins un article par an sur la problématique des poubelles publiques et de placer au moins cinq bâches pour cette problématique. L'objectif est installé 5 panneaux en 2023.
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés) Campagne de sensibilisation sur les différents réseaux de communication à savoir : Facebook, le site internet de la

<table>
<tr><td></td><td>commune, le bulletin communal et des bâches (réutilisables)

2) Les lieux concernés
- RAVeL
- rue de la Station
- les places : Place de la Gare, Grand’Place

3) Les nuisances concernées
Les dépôts clandestins de sacs ménagers

4) Les publics cibles concernés
Tous publics

5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic
Les dépôts clandestins (de manière générale) sont un problème majeur identifié par le service technique et par les citoyens interrogés et représentent pour la commune un coût supplémentaire dans la gestion des déchets.</td></tr>
<tr><td>Porteur de l’action</td><td>Service Environnement</td></tr>
<tr><td>Partenaires prévus</td><td>Service Environnement (humain, matériel) avec l’étude de l’action, la recherche, la rédaction, l’organisation
Service Technique/Travaux (expertise technique, humain) avec le conseil de terrain et le placement des différents éléments
Service Finance (humain, financier) : gestion des finances
Service Communication (humain et communication) : publications</td></tr>
<tr><td>Planning de mise en œuvre</td><td>Troisième trimestre 2023 : Etude des affiches, des textes, du matériel
Quatrième trimestre 2023 : Campagne de sensibilisation
Cette campagne sera renouvelée tous les deux ans.</td></tr>
<tr><td>Moyens prévus</td><td>Budget à préciser.
Budget à prévoir pour la confection et l’achat de bâches (réutilisables), à savoir environ 100,00 € par bâche (5 bâches envisagées)
Plusieurs journées de travail pour une à deux personnes pour l’organisation, la commande ainsi que les publications et deux ouvriers pour le placement des bâches sur le terrain.</td></tr>
<tr><td>Sources des moyens</td><td>Budget communal
Possibilité d’obtenir des subsides de la Région</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi de l’action</td><td>Définir deux types d’indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur :

<table>
<tr><th>Indicateurs</th><th>Fréquence de suivi</th><th>Source / méthode de calcul</th></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de résultat</td></tr>
<tr><td>Nombre de dépôts aux poubelles</td><td>A chaque dépôt</td><td>Comptage</td></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de moyens</td></tr>
<tr><td>Articles publiés</td><td>1x/an</td><td>Nbr d'articles</td></tr>
<tr><td>Bâches placées</td><td>1x/an</td><td>Nbr de bâches</td></tr>
</table></td></tr>
</table>

Action 4	Campagne de sensibilisation sur les dépôts clandestins
Pilier	Communication - Sensibilisation
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Dépôts placette Saint-Roch – Bulles à verres/vêtements rue des Marronniers
Objectif(s)	L'objectif de cette sensibilisation est de diminuer le nombre de dépôts aux lieux susmentionnés de 10% sur les 12 mois suivant la campagne par rapport aux relevés de 2023. L'objectif n'est pas plus élevé parce que nous ignorons la proportion de personnes dont la sensibilisation pourra modifier le comportement. L'objectif de moyen est de publier au moins un article par an sur la problématique des dépôts clandestins et de placer au moins cinq bâches pour cette problématique. L'objectif est installé 5 panneaux en 2024.
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés) Campagne de sensibilisation sur les différents réseaux de communication à savoir : Facebook, le site internet de la commune, le bulletin communal et des bâches (réutilisables) 2) Les lieux concernés - la place de la Gare - Placette Saint-Roch - Rue des Marronniers 3) Les nuisances concernées Les dépôts clandestins 4) Les publics cibles concernés Tous publics 5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic Les dépôts clandestins ont été diagnostiqués comme un problème majeur tant par les relevés Clic4WaPP que par les services techniques que par les citoyens avec les lieux susmentionnés comme étant ceux qui rassemblent le plus grand nombre de dépôts.
Porteur de l'action	Service Environnement
Partenaires prévus	Service Environnement (humain, matériel) avec l'étude de l'action, la recherche, la rédaction, l'organisation Service Technique/Travaux (expertise technique, humain) avec le conseil de terrain et le placement des différents éléments Service Finance (humain, financier) : gestion des finances Service Communication (humain et communication) : publications
Planning de mise en œuvre	Quatrième trimestre 2023 : Etude des affiches, des textes, du matériel Premier trimestre 2024 : Campagne de sensibilisation Cette campagne sera renouvelée tous les deux ans.
Moyens prévus	Budget à préciser.

<table>
<tr><td></td><td>Budget à prévoir pour la confection et l’achat de bâches (réutilisables), à savoir environ 100,00 € par bâche (5 bâches envisagées)
Plusieurs journées de travail pour une à deux personnes pour l’organisation, la commande ainsi que les publications et deux ouvriers pour le placement des bâches sur le terrain</td></tr>
<tr><td>Sources des moyens</td><td>Budget communal
Possibilité d’obtenir des subsides de la Région</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi de l’action</td><td>Définir deux types d’indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur :
<table>
<tr><th>Indicateurs</th><th>Fréquence de suivi</th><th>Source / méthode de calcul</th></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de résultat</td></tr>
<tr><td>Nombre de dépôts</td><td>A chaque dépôt</td><td>Comptage</td></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de moyens</td></tr>
<tr><td>Articles publiés</td><td>1x/an</td><td>Nbr d'articles</td></tr>
<tr><td>Bâches placées</td><td>1x/an</td><td>Nbr de bâches</td></tr>
</table></td></tr>
</table>

Action 5	Campagne de sensibilisation sur les petits déchets aux bords des routes et chemins
Pilier	Communication - Sensibilisation
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Déchets aux bords des routes et chemins et qui terminent dans les champs
Objectif(s)	L’objectif va être de sensibiliser tant les usagers lents que les automobilistes sur le fait que tous les déchets que nous jetons sur les bords des routes se retrouvent dans les champs de culture et dans les prairies, que cela cause des problèmes aux agriculteurs et constitue également un problème pour l’environnement. Nous pensons que la sensibilisation « choc » et l’amélioration des équipements (voir action 10) sont des actions clés pour espérer changer les comportements et ainsi faire diminuer grâce au cumul des actions 5 et 10, la présence de déchets aux bords des routes de 20 % sur les 12 mois suivant la campagne par rapport aux relevés Clic4WaPP de 2023. L’objectif est installé 5 panneaux en 2024.
Description	Décrire : 1) L’action et son déroulement (étapes clés) Campagne de sensibilisation sur les différents réseaux de communication à savoir : Facebook, le site internet de la commune, le bulletin communal et des bâches (réutilisables) 2) Les lieux concernés - RAVeL - rue de la Station - Chaussée de Wavre - chemins de remembrement

<table>
<tr><td></td><td>3) Les nuisances concernées
Les petits déchets

4) Les publics cibles concernés
Tous publics

5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic
Les petits déchets ont également été diagnostiqués comme un problème majeur tant par les relevés Clic4WaPP que par les services techniques que par les citoyens avec les lieux susmentionnés comme étant ceux qui rassemblent le plus grand nombre de déchets.</td></tr>
<tr><td>Porteur de l’action</td><td>Service Environnement</td></tr>
<tr><td>Partenaires prévus</td><td>Service Environnement (humain, matériel) avec l’étude de l’action, la recherche, la rédaction, l’organisation
Service Technique/Travaux (expertise technique, humain) avec le conseil de terrain et le placement des différents éléments
Service Finance (humain, financier) : gestion des finances
Service Communication (humain et communication) : publications</td></tr>
<tr><td>Planning de mise en œuvre</td><td>Quatrième trimestre 2023 : Etude des affiches, des textes, du matériel
Deuxième trimestre 2024 : Campagne de sensibilisation
Cette campagne sera renouvelée tous les deux ans.</td></tr>
<tr><td>Moyens prévus</td><td>Budget à préciser.
Budget à prévoir pour la confection et l’achat de bâches (réutilisables), à savoir environ 100,00 € par bâche (5 bâches envisagées)
Plusieurs journées de travail pour une à deux personnes pour l’organisation, la commande ainsi que les publications et deux ouvriers pour le placement des bâches sur le terrain</td></tr>
<tr><td>Sources des moyens</td><td>Budget communal
Possibilité d’obtenir des subsides de la Région</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi de l’action</td><td>Définir deux types d’indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur :

<table>
<tr><th>Indicateurs</th><th>Fréquence de suivi</th><th>Source / méthode de calcul</th></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de résultat</td></tr>
<tr><td>Score via l'outil Clic4WaPP</td><td>4x/an</td><td>Comptage</td></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de moyens</td></tr>
<tr><td>Articles publiés</td><td>1x/an</td><td>Nbr d'articles</td></tr>
<tr><td>Bâches placées</td><td>1x/an</td><td>Nbr de bâches</td></tr>
</table></td></tr>
</table>

III.2.5.2. Actions liées au pilier infrastructure et équipement

Action 6	Amélioration des abords des bulles à verre et à vêtements
Pilier	Infrastructure et équipement
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Dépôts clandestins près des bulles
Objectif(s)	L'objectif va être d'améliorer la propreté aux abords des sites de bulles à verres/vêtements pour faire diminuer le nombre de dépôts clandestins de 25% en 2024 par rapport à 2023. Le fait de rendre les lieux plus propres et communiquer les alternatives devrait inciter les gens à changer de comportement et à mieux respecter les lieux. L'objectif de moyen est d'installer un clapet par bulle à verre et un affichage par site mentionnant les informations et alternatives possible pour début 2024.
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés) - Avoir un accord de l'asbl Terre et d'in BW pour un nombre plus important de passages afin de vider plus régulièrement les bulles - Afficher sur les sites « points noirs » des affiches indiquant les numéros de téléphone à contacter en cas de bulles remplies/débordantes, d'autres lieux équipés de bulles ainsi qu'un rappel des amendes encourues pour ce type de délit - Amélioration des bulles avec le placement d'un système de protection des ouvertures afin (principalement en été) d'éviter un maximum que les animaux y entrent (ex : guêpes) afin que les citoyens ne sentent pas en danger pour jeter leurs verres. 2) Les lieux concernés - rue des Marronniers - rue du Mont x avenue Monseigneur Namèche 3) Les nuisances concernées Les dépôts clandestins 4) Les publics cibles concernés Principalement les utilisateurs des bulles 5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic Les dépôts ont été diagnostiqués comme un problème majeur tant par les relevés Clic4WaPP que par les services techniques que par les citoyens avec les lieux susmentionnés comme étant ceux qui rassemblent le plus grand nombre de dépôts.
Porteur de l'action	Service Environnement
Partenaires prévus	Service Environnement (humain, matériel) avec l'étude de l'action, la recherche, la rédaction de l'affichage, l'organisation avec les intervenants externes et les différents services internes.

<table>
<tr><td></td><td>Service Technique/Travaux (expertise technique, humain) avec le conseil de terrain et le placement des différents éléments
Service Finance (humain, financier) : gestion des finances
Asbl TERRE (humain, matériel) pour la gestion des sites
L'Intercommunal in BW (humain, matériel, financier) pour la gestion des sites.</td></tr>
<tr><td>Planning de mise en œuvre</td><td>Premier trimestre 2023 : prise de contact avec l'inBW et l'ASBL Terre pour une discussion et un accord sur l'amélioration
Courant 2023 : mise en place des améliorations.</td></tr>
<tr><td>Moyens prévus</td><td>Budget à préciser.
Budget à prévoir pour la confection et l'achat de panneaux sur structure de bois (environ 1.000,00 €)
Plusieurs journées de travail pour une à deux personnes pour l'organisation, la commande ainsi que deux ouvriers pour le placement des affiches sur le terrain.</td></tr>
<tr><td>Sources des moyens</td><td>Budget communal
Possibilité d'obtenir des subsides de la Région
Possible d'intervention financière de l'intercommunale in BW</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi de l'action</td><td>Définir deux types d'indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur :
<table>
<tr><th>Indicateurs</th><th>Fréquence de suivi</th><th>Source / méthode de calcul</th></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de résultat</td></tr>
<tr><td>Relevés du nombre de dépôts par le service technique</td><td>A chaque dépôt</td><td>Comptage</td></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de moyens</td></tr>
<tr><td>Contacter asbl TERRE</td><td>1-2 fois</td><td></td></tr>
<tr><td>Contacter in BW</td><td>1-2 fois</td><td></td></tr>
</table></td></tr>
</table>

Action 7	Installation de deux poubelles de tri
Pilier	Infrastructure et équipement
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Trop nombreuses canettes et petits déchets présents aux abords du RAVeL (Tronçon Clic4WaPP) et sur la place de la Gare
Objectif(s)	Nous pensons que mettre en place ce type de poubelle peut inciter les citoyens à utiliser les poubelles publiques et à trier car celles-ci seront plus esthétiques, plus visibles, et avec un côté plus ludique pour les plus jeunes. Et pourquoi ne pas se dire que ça peut également influencer le tri à domicile. L'objectif est de diminuer la quantité de déchets et de canettes sur la portion du RAVeL et sur la place de la Gare de 25% sur les 12 mois suivant l'installation de ces poubelles par rapport à 2023. L'objectif de moyen est d'installer deux poubelles de tri sur la Place de la Gare et l'entrée du RAVeL situé face à celle-ci pour début 2024 et de réaliser 3 communications sur le placement de ces deux poubelles, sur le tri des déchets (bonne utilisation de ces poubelles) et sur la présence des déchets sauvages notamment des canettes.

<table>
<tr><td>Description</td><td>Décrire :
1) L’action et son déroulement (étapes clés)
- Commander les poubelles de tri
- Placer les poubelles de tri
- Annoncer dans le bulletin communal, sur le site internet et sur les réseaux sociaux l’installation de ces nouvelles poubelles

2) Les lieux concernés
- Place de la Gare
- Entrée du RAVeL (tronçon Clic4WaPP)

3) Les nuisances concernées
Petits déchets et canettes

4) Les publics cibles concernés
Principalement les piétons, les étudiants et autres personnes mangeant et buvant dans ces lieux

5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic
Les petits déchets ont également été diagnostiqués comme un problème majeur tant par les relevés Clic4WaPP que par les services techniques que par les citoyens avec les lieux susmentionnés comme étant ceux qui rassemblent le plus grand nombre de déchets.</td></tr>
<tr><td>Porteur de l’action</td><td>Service Environnement</td></tr>
<tr><td>Partenaires prévus</td><td>Service Environnement (humain, matériel) avec l’étude de l’action, la recherche, la rédaction, l’organisation
Service Technique/Travaux (expertise technique, humain) avec le conseil de terrain et le placement des différents éléments
Service Finance (humain, financier) : gestion des finances</td></tr>
<tr><td>Planning de mise en œuvre</td><td>En 2023, étude des différentes poubelles pour trouver la plus adaptée, demande d’offre, décision Collégiale, commande
Début 2024 : installation. Utilisation continue.</td></tr>
<tr><td>Moyens prévus</td><td>Budget à préciser.
Budget à prévoir pour l’achat des deux poubelles de tri (environ 1.200,00 €/ poubelle)
Plusieurs journées de travail pour une personne pour la commande ainsi que deux ouvriers pour le placement des poubelles sur le terrain.</td></tr>
<tr><td>Sources des moyens</td><td>Budget communal
Possibilité d’obtenir des subsides de la Région</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi de l’action</td><td>Définir deux types d’indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur :
<table>
<tr><th>Indicateurs</th><th>Fréquence de suivi</th><th>Source / méthode de calcul</th></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de résultat</td></tr>
<tr><td>Score des petits déchets</td><td>4x/an</td><td>Comptage Clic4WaPP</td></tr>
<tr><td>Score des canettes</td><td>4x/an</td><td>Comptage Clic4WaPP</td></tr>
</table></td></tr>
</table>

	Indicateurs de moyens		
	Commande poubelles	1x	
	Installation	1x	

Action 8	Installation de cendriers de rue
Pilier	Infrastructure et équipement
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Mégots de cigarette
Objectif(s)	L'objectif est de compléter l'action 1. Nous pensons que cette action 8 va en quelque sorte « offrir » une alternative au jet de mégots à terre. L'objectif est un objectif commun avec l'action 1 à savoir une diminution de 25 % des mégots de cigarette en 2024 soit l'année qui suit le placement des cendriers et ce par rapport au relevé Clic4WaPP de 2022. L'objectif de moyen est d'installer au moins 14 cendriers dans les rues d'ici fin 2023 et de rédiger au moins deux articles au sujet de ces cendriers (avant installation et après installation) en 2023 et début 2024.
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés) - Etudier l'emplacement idéal de chaque cendrier - Quantifier le nombre de cendriers nécessaires - Commander - Placer les cendriers - Annoncer dans le bulletin communal, sur le site internet et sur les réseaux sociaux la venue de ces petits nouveaux 2) Les lieux concernés Divers 3) Les nuisances concernées Mégots 4) Les publics cibles concernés Les fumeurs 5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic La présence de mégots de cigarette a été révélée comme un problème majeur tant par les relevés Clic4WaPP que par les services techniques que par les citoyens avec les lieux susmentionnés comme étant ceux qui rassemblent le plus grand nombre de mégots à terre
Porteur de l'action	Service Environnement
Partenaires prévus	Service Environnement (humain, matériel) avec l'étude de l'action, l'étude des endroits d'installations, la rédaction des plans, l'organisation avec les différents services et les commandes des cendriers Service Technique/Travaux (expertise technique, humain) avec le conseil de terrain et le placement des cendriers Service Finance (humain, financier) : achat des cendriers

<table>
<tr><td></td><td>Service Communication (humain, matériel) pour la rédaction des articles de communication sur cendriers installés</td></tr>
<tr><td>Planning de mise en œuvre</td><td>Début 2023 : étude des différents cendriers pour trouver le plus adapté, demande d’offre, décision Collégiale, commande
Fin 2023. Utilisation en continu</td></tr>
<tr><td>Moyens prévus</td><td>Budget à préciser.
Budget à prévoir pour l’achat de +/- 14 cendriers (sur pied ou muraux) (soit un budget d’environ 6.500,00 €)
Plusieurs journées de travail pour une personne pour la commande ainsi que deux ouvriers pour le placement des cendriers sur le terrain.</td></tr>
<tr><td>Sources des moyens</td><td>Budget communal
Possibilité d’obtenir des subsides de la Région</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi de l’action</td><td>Définir deux types d’indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur :
<table>
<tr><th>Indicateurs</th><th>Fréquence de suivi</th><th>Source / méthode de calcul</th></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de résultat</td></tr>
<tr><td>Score des mégots</td><td>4x/an</td><td>Comptage Clic4WaPP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de moyens</td></tr>
<tr><td>Commande des cendriers</td><td>1x</td><td></td></tr>
<tr><td>Installation</td><td>1x</td><td></td></tr>
<tr><td>Nombre d’articles publiés</td><td>1x</td><td></td></tr>
</table></td></tr>
</table>

Action 9	Distribution de cendriers de poche
Pilier	Infrastructure et équipement
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Mégots de cigarette
Objectif(s)	L’objectif est de compléter l’action 1 et l’action 8. Nous pensons que cette action 9 va en quelque sorte « offrir » une seconde alternative au jet de mégots à terre. L’objectif est le même que pour l’action 1 et 8, à savoir une diminution de 25 % en 2024 soit l’année qui suit le placement des cendriers et ce par rapport au relevé Clic4WaPP de 2022. L’objectif de moyen est de distribuer 1.000 cendriers pour fin 2024.
Description	Décrire : 1) L’action et son déroulement (étapes clés) - Commander les cendriers de poche - Distribuer les cendriers lors d’évènements - Annoncer dans le bulletin d’info, sur le site internet et sur les réseaux sociaux la distribution - Distribuer aux nouveaux habitants lors de leur inscription auprès du service Population

<table>
<tr><td></td><td>2) Les lieux concernés
Divers

3) Les nuisances concernées
Mégots

4) Les publics cibles concernés
Les fumeurs

5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic
La présence de mégots de cigarette a été révélée comme un problème majeur tant par les relevés Clic4WaPP que par les services techniques que par les citoyens avec les lieux susmentionnés comme étant ceux qui rassemblent le plus grand nombre de mégots à terre</td></tr>
<tr><td>Porteur de l’action</td><td>Service Environnement</td></tr>
<tr><td>Partenaires prévus</td><td>Service Environnement (humain, matériel) avec l’étude de l’action, la recherche, la rédaction, l’organisation
Service Communication (humain, matériel) avec les publications nécessaires pour la communication
BeWaPP : apport matériel (cendriers)</td></tr>
<tr><td>Planning de mise en œuvre</td><td>Distribution lors d’évènements en 2023 et 2024, et sur le marché hebdomadaire. Distribution aux nouveaux habitants jusqu’à épuisement du stock.</td></tr>
<tr><td>Moyens prévus</td><td>1000 cendriers de poche offerts par BeWaPP.
Plusieurs journées de travail pour une à deux personnes pour la commande et la distribution.</td></tr>
<tr><td>Sources des moyens</td><td>Offerts par BeWaPP</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi de l’action</td><td>Définir deux types d’indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur :
<table>
<tr><th>Indicateurs</th><th>Fréquence de suivi</th><th>Source / méthode de calcul</th></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de résultat</td></tr>
<tr><td>Score des mégots</td><td>4x/an</td><td>Comptage Clic4WaPP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de moyens</td></tr>
<tr><td>Commande</td><td>1x</td><td></td></tr>
<tr><td>Quantité distribuée</td><td>2x /an</td><td>Comptage</td></tr>
</table></td></tr>
</table>

Action 10	Distribution de poubelles de voiture
Pilier	Infrastructure et équipement
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Petits déchets le long des routes et chemins de remembrement, principalement le long de la chaussée de Wavre
Objectif(s)	L’objectif est de compléter l’action 5. Nous pensons que cette action 10 va en quelque sorte « offrir » une alternative au jet de déchets par la fenêtre de la voiture.

<table>
<tr><td></td><td>L’objectif est le même que pour l’action 5, à savoir une diminution de 20 % des petits déchets sur le bord des routes pendant l’année suivant la distribution et ce par rapport au relevé Clic4WaPP de 2023.
L’objectif de moyen est de distribuer 1.000 poubelles de voiture pour fin 2024.</td></tr>
<tr><td>Description</td><td>Décrire :
1) L’action et son déroulement (étapes clés)
- Commander les poubelles de voiture
- Distribuer les poubelles lors d’évènements
- Annoncer dans le bulletin d’info, sur le site internet et sur les réseaux sociaux la distribution
- Distribuer aux nouveaux habitants lors de leur inscription auprès du service Population

2) Les lieux concernés
Plus particulièrement la chaussée de Wavre

3) Les nuisances concernées
Petits déchets

4) Les publics cibles concernés
Les automobilistes

5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic
Les petits déchets ont été diagnostiqués comme un problème majeur tant par les relevés Clic4WaPP que par les services techniques que par les citoyens et la chaussée de Wavre est l’un des axes principaux de la commune.</td></tr>
<tr><td>Porteur de l’action</td><td>Service Environnement</td></tr>
<tr><td>Partenaires prévus</td><td>Service Environnement (humain, matériel) avec l’étude de l’action, la recherche, la rédaction, l’organisation
Service Finance (humain, financier) : gestion des finances
Service Communication (humain, matériel) avec les publications nécessaires pour la communication</td></tr>
<tr><td>Planning de mise en œuvre</td><td>Distribution lors d’évènements en 2023 et 2024, et sur le marché hebdomadaire. Distribution aux nouveaux habitants jusqu’à épuisement du stock.</td></tr>
<tr><td>Moyens prévus</td><td>1000 poubelles de voiture offertes par BeWaPP.
Plusieurs journées de travail pour une à deux personnes pour la commande et la distribution.</td></tr>
<tr><td>Sources des moyens</td><td>Offertes par BeWaPP</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi de l’action</td><td>Définir deux types d’indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur :
<table>
<tr><th>Indicateurs</th><th>Fréquence de suivi</th><th>Source / méthode de calcul</th></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de résultat</td></tr>
<tr><td>Score des déchets aux bords des routes</td><td>4x/an</td><td>Comptage Clic4WaPP</td></tr>
<tr><td>Quantité distribuée</td><td>2x /an</td><td>Comptage</td></tr>
</table></td></tr>
</table>

	Indicateurs de moyens		
	Commande	1x	
	Distribution	Plusieurs fois	

Action 11	Distribution de distributeurs portables de sacs à déjection canine
Pilier	Infrastructure et équipement
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Déjections canines présentes sur le RAVeL (tronçon Clic4WaPP), rue de la Station, sentier Hacquart et sur les places
Objectif(s)	L'objectif est de compléter l'action 2. Nous pensons que cette action 11 va en quelque sorte « offrir » une alternative supplémentaire aux 10 distributeurs installés en 2021. L'objectif est le même que pour l'action 2, à savoir une diminution de 25 % de déjections sur l'année suivant la distribution et ce par rapport au relevé Clic4WaPP de 2022. L'objectif de moyen est de distribuer 1.000 distributeurs pour fin 2024.
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés) - Commander les distributeurs portables de sacs à déjection canine - Distribuer les distributeurs lors d'évènements - Annoncer dans le bulletin d'info, sur le site internet et sur les réseaux sociaux la distribution - Distribuer aux nouveaux habitants lors de leur inscription auprès du service Population 2) Les lieux concernés Le RAVeL, la rue de la Station, le sentier Hacquart et les places 3) Les nuisances concernées Déjections canines 4) Les publics cibles concernés Les propriétaires de chiens 5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic La présence de déjections canines a été révélée comme un problème majeur tant par les relevés Clic4WaPP que par les services techniques que par les citoyens avec les lieux susmentionnés comme étant ceux qui rassemblent le plus grand nombre de déjections
Porteur de l'action	Service Environnement
Partenaires prévus	Service Environnement (humain, matériel) avec l'étude de l'action, la recherche, la rédaction, l'organisation Service Finance (humain, financier) : gestion des finances Service Communication (humain, matériel) avec les publications nécessaires pour la communication BeWaPP (matériel) avec la fourniture du matériel distribué

Planning de mise en œuvre	Distribution lors d'évènements en 2023 et 2024, et sur le marché hebdomadaire. Distribution aux nouveaux habitants jusqu'à épuisement du stock.
Moyens prévus	1000 distributeurs offerts par BeWaPP. Plusieurs journées de travail pour une à deux personnes pour la commande et la distribution.
Sources des moyens	Offerts par BeWaPP
Indicateurs de suivi de l'action	Définir deux types d'indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur :

Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
Indicateurs de résultat		
Score des déjections	4x/an	Comptage Clic4WaPP
Quantité distribuée	2x /an	Comptage
Indicateurs de moyens		
Commande	1x	
Distribution	Plusieurs fois	

Action 12	Amélioration des poubelles publiques
Pilier	Infrastructure et équipement
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	L'ensemble du territoire
Objectif(s)	L'objectif est d'étudier comment améliorer les poubelles publiques afin d'optimiser leur utilisation tant pour les citoyens que pour les ouvriers qui les vident, et éviter les dépôts de grandes tailles ainsi que la possibilité pour les animaux d'entrer dans les poubelles. Également étudier l'optimisation de leur emplacement, certaines étant devenues obsolètes, d'autres trop nombreuses, d'autres insuffisantes. L'objectif de moyen est de réaliser une étude sur les améliorations possibles en 2023.
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés) - Réunions avec les ouvriers du service technique - Etude de possibilité - Demande de devis pour les adaptations - Etude de faisabilité - Aide in BW (voir ce qui est possible) 2) Les lieux concernés L'ensemble de la commune 3) Les nuisances concernées Dépôts sacs ménagers

<table>
<tr><td></td><td>4) Les publics cibles concernés
Tous publics

5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic
Les ouvertures ont déjà été revues avec le placement d’éteignoirs à cigarette sur le milieu de l’ouverture afin de diminuer la taille de l’ouverture pour que les citoyens ne puissent plus mettre de grands sacs ménagers, mais ce n’est pas suffisant.</td></tr>
<tr><td>Porteur de l’action</td><td>Service Environnement</td></tr>
<tr><td>Partenaires prévus</td><td>Service Environnement (humain, matériel) avec l’étude de l’action, la recherche, la rédaction, l’organisation, …
Service Technique (expertise de terrain, humain) avec l’étude de terrain, le déplacement des poubelles, l’adaptation du matériel
Service Finance (humain, financier) : gestion des finances</td></tr>
<tr><td>Planning de mise en œuvre</td><td>Etude de terrain et des modifications à apporter mi-2023, et installation des poubelles début 2024.</td></tr>
<tr><td>Moyens prévus</td><td>Budget à préciser.
Plusieurs journées de travail pour trois-quatre personnes pour l’étude, les recherches et l’installation.</td></tr>
<tr><td>Sources des moyens</td><td>Budget communal
Possibilité d’obtenir des subsides de la Région</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi de l’action</td><td>Définir deux types d’indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur :
<table>
<tr><th>Indicateurs</th><th>Fréquence de suivi</th><th>Source / méthode de calcul</th></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de résultat</td></tr>
<tr><td>Nombre de dépôts de sacs ménagers</td><td>A chaque dépôt</td><td>Comptage</td></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de moyens</td></tr>
<tr><td>Réunion avec service technique</td><td>2x</td><td></td></tr>
<tr><td>Contacter in BW pour conseil</td><td>1x</td><td></td></tr>
</table></td></tr>
</table>

III.2.5.3. Actions liées au pilier de la participation

Action 13	Les JO de la propreté publique
Pilier	Participation mais aussi communication/sensibilisation
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	L’ensemble des nuisances
Objectif(s)	L’objectif est d’instaurer une semaine/un weekend de la propreté publique comme il en existe pour la mobilité par exemple. Nous espérons faire participer un maximum de monde, avec un minimum de 300 personnes participantes. (Voir le détail dans la description de l’action ci-dessous)

	L'objectif de moyen est de réaliser une semaine de ramassage avec les écoles, de mettre en place un salon lors du weekend avec différents intervenants externes.
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés) En amont : - Etude de projet – planification - Recherche de partenaires tel que in BW, BeWaPP, Contrat Rivière, la Police - Discussion avec les écoles - Commandes de fournitures La semaine : - Dans la semaine, les enfants de tous âges des différentes écoles participeraient à des balades « ramassage » : cela a pour but de faire prendre conscience de l'effort et du temps que cela demande de nettoyer ce qui met si peu de temps à être jeté, et de se rendre compte de la quantité ramassée. - Le vendredi et le samedi ou le samedi et le dimanche (jours encore à définir) nous ferions un évènement ouvert à tous, enfants, parents, Perwéziens et non Perwéziens. Cet évènement regrouperait différents stands tenus par différents représentants. Exemple : - in BW qui expliquerait comment se passe la gestion des déchets à partir de la récolte - asbl TERRE qui pourrait expliquer le chemin des vêtements déposés dans leurs « bulles » - Contrat Rivières qui sensibiliserait sur les dégâts que provoquent les déchets jetés dans les cours d'eau ou près des berges - la Police qui sensibiliserait sur les délits et sur les amendes - BeWapp qui se présenterait et montrerait le matériel qu'ils peuvent mettre à disposition - Des ambassadeurs propreté qui expliqueraient leur travail - Différents jeux seraient à faire pour les petits comme pour les grands sur les thématiques de la gestion des déchets, du tri, de la réglementation,… (à étudier). Les sacs contenant les déchets ramassés seront ramenés et déposés lors du week-end. Un sketch pourrait être fait sur les dépôts clandestins. Une communication devra être fait en amont pour annoncer la semaine/ le weekend, et une autre communication devra être faite en aval sur les résultats du ramassage. 2) Les lieux concernés L'ensemble de la commune 3) Les nuisances concernées Tous nuisances confondues

<table>
<tr><td></td><td>4) Les publics cibles concernés
Tous publics

5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic
Cette action peut toucher l’ensemble des points noirs, concerne tous les publics, et demande la participation des citoyens comme celle des partenaires potentiels cités dans le diagnostic</td></tr>
<tr><td>Porteur de l’action</td><td>Service Environnement</td></tr>
<tr><td>Partenaires prévus</td><td>Service Environnement (humain, matériel) avec l’étude de l’action, la recherche, la rédaction, l’organisation, …
Service Technique pour la récolte des sacs
Service Finance (humain, financier) : gestion des finances
In BW (humains, matériel)
BeWaPP (humain, matériel)
Contrat rivière (humain, matériel)
Les écoles (humain)
La Police (humain, matériel)</td></tr>
<tr><td>Planning de mise en œuvre</td><td>Etude de l’ensemble du projet en 2023.
Evènement en 2024.
Evènement qui pourrait être renouvelé</td></tr>
<tr><td>Moyens prévus</td><td>Budget à préciser.
Nombreuses journées de travail pour de nombreuses personnes tant pour l’étude que pour l’organisation</td></tr>
<tr><td>Sources des moyens</td><td>Budget communal
Possibilité d’obtenir des subsides de la Région.
Peut-être une aide des partenaires susmentionnés</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi de l’action</td><td>Définir deux types d’indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur :
<table>
<tr><th>Indicateurs</th><th>Fréquence de suivi</th><th>Source / méthode de calcul</th></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de résultat</td></tr>
<tr><td>Nombre de participants en semaine</td><td>1x</td><td>Nombre d’enfants</td></tr>
<tr><td>Nombre de participants lors du weekend</td><td>1x</td><td>Nombre d’entrées</td></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de moyens</td></tr>
<tr><td>Etude du projet</td><td>2</td><td></td></tr>
<tr><td>Nombre de réunion organisationnelle</td><td>XX</td><td></td></tr>
</table></td></tr>
</table>

Action 14	**Demande d’installation de poubelles/cendriers auprès des commerçants**
Pilier	Participation et infrastructure et équipement
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Quartiers commerçants

Objectif(s)	L'objectif est que chaque commerçant installe, sur son parking ou devant sa devanture, une poubelle, avec idéalement un cendrier, afin de faire diminuer la présence de tickets, de contenants, de petits déchets et de mégots qui se retrouvent sur les parkings et qui s'envolent le long des routes. Nous espérons que pour milieu 2024, la moitié des commerçants aura répondu favorablement à cette demande. L'objectif est le même que pour l'action 5, à savoir une diminution de la quantité des petits déchets de 20% sur le bord de la chaussée de Wavre. L'objectif de moyen est d'envoyer au moins 50 courriers aux différents commerçants et qu'au moins 20 cendriers et ou poubelles soient installés pour fin 2024.
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés) - Rédaction d'un courrier - Réunion avec les commerçants si nécessaire 2) Les lieux concernés Quartiers commerçants rue de la Station et chaussée de Wavre 3) Les nuisances concernées Petits déchets de tous genres et mégots 4) Les publics cibles concernés Les consommateurs 5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic Les petits déchets ont également été diagnostiqués comme un problème majeur tant par les relevés Clic4WaPP que par les services techniques que par les citoyens avec les lieux susmentionnés comme étant ceux qui rassemblent le plus grand nombre de déchets.
Porteur de l'action	Service Environnement
Partenaires prévus	Service Environnement (humain, matériel) avec l'étude de l'action, la recherche, la rédaction, l'organisation, … Service Communication (humain) Commerçants (humain, matériel, financier)
Planning de mise en œuvre	Envoi du courrier courant du premier semestre 2023, à renouveler si nécessaire. Nous espérons un maximum d'installation de poubelles et cendriers pour mi 2024.
Moyens prévus	Quelques heures de travail pour une personne.
Sources des moyens	Budget à prévoir pour le courrier et par les commerçants
Indicateurs de suivi de l'action	Définir deux types d'indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur : Indicateurs | Fréquence de suivi | Source / méthode de calcul Indicateurs de résultat

Nombre de participants	1x	Nbr de commerçants favorables	
Déchets au bord de la route	4x/an	Comptage Clic 4 WaPP	
Indicateurs de moyens			
Installation nouvelles poubelles	2x/an	Nbr de poubelles	
Contacter les commerçants	1 à 2x	Nbr de courriers envoyés	

Action 15	Valorisation des ambassadeurs et des ouvriers communaux
Pilier	Participation
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Toutes nuisances
Objectif(s)	L'objectif est de valoriser le travail des ouvriers communaux et des ambassadeurs propreté qui effectuent un travail important toute l'année pour la propreté publique. Profiter de la mise en œuvre du PLP pour mieux faire connaitre l'initiative avec pour objectif de moyen de diffuser lors des deux prochaines années un appel à s'inscrire comme ambassadeur propreté. L'objectif va être d'augmenter le nombre d'ambassadeurs de 20% en 2025 par rapport aux inscrits de 2022. Organiser un évènement de remerciement dédié aux personnes qui œuvrent pour une meilleure propreté dans nos rues une fois par an à partir de 2023. Ce qui pourrait de plus permettre une meilleure cohésion entre les bénévoles et les ouvriers.
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés) -Drink de remerciement -Publication sur les réseaux sociaux, sur le site internet et dans le bulletin communal, sur leur travail -Prévoir des affiches « Cet endroit vient d'être nettoyé » 2) Les lieux concernés L'ensemble du territoire 3) Les nuisances concernées Tout type de nuisance 4) Les publics cibles concernés Ouvriers communaux et ambassadeurs propreté
Porteur de l'action	Service Environnement
Partenaires prévus	Service Environnement (humain, matériel) avec l'étude de l'action, la recherche, la rédaction, l'organisation, … Service Finances (financiers) gestion des finances relatives aux achats des consommables

	Service Communication (humain, matériel) pour les publications
Planning de mise en œuvre	Publier un appel aux candidats en 2023 et 2024 En avril-mai 2023 et en janvier-février 2024 évènement
Moyens prévus	Quelques heures de travail pour deux personnes pour la préparation et la soirée Une journée pour une personne pour la communication.
Sources des moyens	Budget à prévoir pour les consommables (600,00€/an) Budget communal
Indicateurs de suivi de l'action	Définir deux types d'indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur :

Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
Indicateurs de résultat		
Nombre de participants au drink	2x	Nbr
Nouveaux ambassadeurs	1x/an	Nbr
Indicateurs de moyens		
Evènement	1x/an	
Publications d'articles	1-2x/an	Nbr d'articles

Action 16	Organisation d'une marche « ramassage »
Pilier	Participation
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Déchets dans le centre de Perwez, ainsi que le long des routes et chemins
Objectif(s)	Organiser en plus de l'opération Grand Nettoyage de Printemps organisée par BeWaPP, une marche/balade dédiée au ramassage des déchets. Stimuler un maximum de personnes à y participer en famille, entre voisins, entre collègues, à différents moments de l'année. Augmenter le nombre de bénévoles sur la commune, d'année en année, en mettant en place une communication récurrente (au moins deux fois par an) et positive autour de cette action. Nous espérons ainsi pouvoir en 2024 doubler le nombre de participants par rapport au nombre d'inscrits pour le ramassage organisé par BeWaPP en 2022.
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés) - Contacter les différents partenaires afin de déterminer la période idéale pour la participation - Réfléchir à un parcours et « commander » les outils nécessaire (prêtés par BeWaPP) - Organiser la marche - Communiquer sur l'évènement via les réseaux sociaux, le site internet communal et le bulletin communal 2) Les lieux concernés

<table>
<tr><td></td><td>Essentiellement le centre de Perwez et les bords de routes

3) Les nuisances concernées
Tous types de déchets

4) Les publics cibles concernés
Tous publics

5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic :
Cette action permettrait de ramasser une deuxième fois les déchets présents en bords de chemin et de routes qui sont des zones points noirs.</td></tr>
<tr><td>Porteur de l’action</td><td>Service Environnement</td></tr>
<tr><td>Partenaires prévus</td><td>Service Environnement (humain, matériel) avec l’étude de l’action, la recherche, la rédaction, l’organisation, …
Service Communication (humain, matériel) pour la communication
Service technique pour la récolte des sacs
BeWapp (humain, matériel) pour le prêt de matériel
Citoyens (humain) pour la participation à la marche</td></tr>
<tr><td>Planning de mise en œuvre</td><td>A étudier mais actions en 2023 et 2024</td></tr>
<tr><td>Moyens prévus</td><td>Quelques jours de travail pour une ou deux personnes pour l’organisation et pour l’évènement</td></tr>
<tr><td>Sources des moyens</td><td>BeWaPP (prêt)</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi de l’action</td><td>Définir deux types d’indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur :
<table>
<tr><th>Indicateurs</th><th>Fréquence de suivi</th><th>Source / méthode de calcul</th></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de résultat</td></tr>
<tr><td>Nombre de participants</td><td>1x</td><td>Nbr</td></tr>
<tr><td>Déchets au bord de la route</td><td>4x/an</td><td>Comptage Clic 4 WaPP</td></tr>
<tr><td>Quantité de déchets ramassés</td><td>1x</td><td>Nbr de sacs</td></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de moyens</td></tr>
<tr><td>Organisation de la marche</td><td>1x/an</td><td></td></tr>
<tr><td>Contacts partenaires</td><td>1x/an</td><td>Nbr de contacts</td></tr>
<tr><td>Communication</td><td>1x/an</td><td>Nbr</td></tr>
</table></td></tr>
</table>

III.2.5.4. Actions liées au pilier de répression

Action 17	Amélioration du système de répression
Pilier	Répression
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Tous types de déchets et de lieux
Objectif(s)	Réfléchir à instaurer un nouveau système de répression en augmentant les amendes (redevance communale). Si les sensibilisations, les campagnes de prévention et de contrôle, et l'ensemble des actions devaient s'avérer suffisantes, cette action ne serait pas nécessaire. L'objectif est de pouvoir authentifier et verbaliser au moins 10 % des transgresseurs le deuxième semestre 2024 par rapport au deuxième semestre 2023. L'objectif de moyen est de réaliser au moins 2 réunions par an pour faire le point sur les méthodes, les améliorations possibles et les résultats obtenus. L'action 20 permettra d'améliorer la gestion des constatations. Réfléchir à une collaboration optimale entre les différents services communaux et la police.
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés) - Action 20 (voir fiche action) - Organiser une réunion avec les différents services communaux concernés (service Technique, Environnement, Finances, gardien de la Paix, Direction) pour une étude du système de répression et la faisabilité de la mise en place -Réunion avec la police 2) Les lieux concernés Tous types de lieux 3) Les nuisances concernées Tous types de déchets 4) Les publics cibles concernés Tous publics 5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic : Le manque de répression est un élément qui a été diagnostiqué tant par les services communaux que par les citoyens. Les citoyens sont demandeurs.
Porteur de l'action	Service Environnement
Partenaires prévus	Service Environnement (humain, matériel) avec l'étude de l'action, la recherche, la rédaction, l'organisation, … Services Finances, gardien de la paix, technique (humain) Police (humain)
Planning de mise en œuvre	Premier semestre 2024
Moyens prévus	Plusieurs jours de travail pour un ensemble de personnes
Sources des moyens	Budget communal

Indicateurs de suivi de l'action	Définir deux types d'indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur : Indicateurs de résultat PV dressés — 1x/an — Nbr Indicateurs de moyens Organisation réunion interne et externe — 2x —

Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
Indicateurs de résultat		
PV dressés	1x/an	Nbr
Indicateurs de moyens		
Organisation réunion interne et externe	2x	

Action 18	Action prévention/contrôle
Pilier	Répression
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Tous types de déchets et de lieux
Objectif(s)	Pendant une semaine, procéder à des actions de prévention et de contrôle sur différents sites à tout moment de la journée. L'objectif est de réaliser un minimum de 5 jours de contrôle.
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés) - Déterminer avec le service gardien de la Paix et la police les lieux et les moments où procéder aux contrôles. - Semaine de prévention 2) Les lieux concernés Tous types de lieux 3) Les nuisances concernées Tous types de déchets 4) Les publics cibles concernés Tous publics 5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic : Il est important pour tous types de point noir de pouvoir prendre la personne sur le fait et lui expliquer à ce moment-là pourquoi il s'agit d'un délit. Expliquer, conscientiser avant la répression.
Porteur de l'action	Service Environnement
Partenaires prévus	Service Environnement (humain, matériel) avec l'étude de l'action, la recherche, la rédaction, l'organisation, … Gardiens de la Paix (humain) Police (humain)
Planning de mise en œuvre	A déterminer entre juillet et octobre 2023. Cette action pourrait être envisagée chaque année.
Moyens prévus	Plusieurs jours de travail pour 4 personnes
Sources des moyens	Budget communal et police

Indicateurs de suivi de l'action	Définir deux types d'indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur : | Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
---	---	---
Indicateurs de résultat		
Quantité de personnes contrôlées	1x/an	Nbr
Indicateurs de moyens		
Semaine de contrôle	2x	Nbr de personnes à contrôler

Action 19	**Mise en service et installation de nouvelle(s) caméra(s) de surveillance**
Pilier	Répression
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Tous types de déchets et de lieux
Objectif(s)	Commander et utiliser de nouvelles caméras mobiles grâce au subside régional obtenu en 2022 afin d'agrandir la flotte perwézienne et augmenter ainsi le nombre de points noirs surveillés en même temps. L'installation de ces nouvelles caméras sont prévues pour 2023. L'objectif est d'identifier et verbaliser le contrevenant d'un dépôt sur dix.
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés) - Acquérir une ou plusieurs nouvelles caméras - Etablir une « fiche action » sur l'utilisation des caméras, les personnes qui vont les déplacer. - Etablir un planning d'utilisation décidé par le collège communal. - Installer celles-ci à différents endroits « points noirs » - Analyse des imagines des caméras par la police ou par l'agent constatateur environnemental - Dresser les PV - Suivi des PV 2) Les lieux concernés Tous types de lieux 3) Les nuisances concernées Tous types de déchets 4) Les publics cibles concernés Tous publics 5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic : Le manque de répression est un élément qui a été diagnostiqué tant par les services communaux que par les

	citoyens comme étant une cause du manque de propreté du territoire communal. Les citoyens sont demandeurs de sanctions pour les délinquants.
Porteur de l'action	Service Environnement
Partenaires prévus	Service Environnement (humain, matériel) avec l'étude de l'action, la rédaction des plannings et des fiches actions, la gestion de la flotte, l'organisation entre les différents services … Services Finances (humain) Police (humain)
Planning de mise en œuvre	Courant le premier semestre 2024
Moyens prévus	Plusieurs jours de travail pour un ensemble de personnes
Sources des moyens	Budget communal
Indicateurs de suivi de l'action	Définir deux types d'indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur :

Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul
Indicateurs de résultat		
PV dressés	1x/an	Nbr
Indicateurs de moyens		
Commande	1x	
Caméras installées	1x	Nbr

Action 20	Formation agent constatateur environnemental
Pilier	Répression
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Tous types de déchets et de lieux
Objectif(s)	L'objectif est la formation de l'agent constatateur environnemental en 2023. Une fois l'agent constatateur environnemental formé, nous pourrons exploiter de manière plus intense la caméra de surveillance acquise sur fonds propres en 2021 ainsi que celle(s) en cours d'acquisition. L'agent pourra constater et donner suite à toutes les infractions liées à l'environnement et donc aux délits concernant la propreté publique. L'objectif est d'augmenter de 50% ratio du nombre de PV dressés par rapport au nombre de constations pour toutes les infractions concernant la propreté publique en 2024 par rapport à 2022.
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés) - Formation de l'agent constatateur environnemental 2) Les lieux concernés Tous types de lieux

<table>
<tr><td></td><td>3) Les nuisances concernées
Tous types de déchets

4) Les publics cibles concernés
Tous publics

5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic :
Le manque de répression est un élément qui a été diagnostiqué tant par les services communaux que par les citoyens comme étant une cause du manque de propreté du territoire communal. Les citoyens sont demandeurs de sanctions pour les délinquants.</td></tr>
<tr><td>Porteur de l’action</td><td>Service Environnement</td></tr>
<tr><td>Partenaires prévus</td><td>Service Environnement (humain, matériel) avec l’étude de l’action, la recherche, la rédaction, l’organisation, …
Services Finances (humain)
Futur agent constatateur environnementale (humain)</td></tr>
<tr><td>Planning de mise en œuvre</td><td>Courant 2023
Inscription sur la liste d’attente de la formation faite.
Formation unique.</td></tr>
<tr><td>Moyens prévus</td><td>Plusieurs jours de travail pour la gardienne de la Paix</td></tr>
<tr><td>Sources des moyens</td><td>Budget communal</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi de l’action</td><td>Définir deux types d’indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur :
<table>
<tr><th>Indicateurs</th><th>Fréquence de suivi</th><th>Source / méthode de calcul</th></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de résultat</td></tr>
<tr><td>PV dressés</td><td>1x/an</td><td>Nbr</td></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de moyens</td></tr>
<tr><td>Formation</td><td>1x</td><td></td></tr>
</table></td></tr>
</table>

III.2.5.5. Actions liées au pilier de la gestion de l’espace

Action 21	Embellissement des espaces publics
Pilier	Gestion de l’espace
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Bords des routes Déchets sauvages et dépôts clandestins ?
Objectif(s)	La commune part du principe qu’un espace accueillant, avec un aspect visuel agréable amène à mieux respecter cet espace.

	C'est pourquoi la commune investit chaque année afin de fleurir les bords des routes. La commune a pour but de continuer cette initiative en plantant des fleurs dans différents parterres, bacs posés au sol, bacs suspendus sur barrières ou sur lampadaires. L'objectif est de planter au moins 8.000 fleurs par an. L'objectif de cette action est de voir si une diminution des déchets sauvages et dépôts clandestins de 5% est possible en été dans les lieux fleuris par rapport à l'hiver. L'objectif est léger mais nous sommes conscients de l'impact certes limité des plantations, mais cohérent avec les autres actions visant à une amélioration du cadre de vie des Perwéziens.
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés) - Etablir un listing des endroits à fleurir - Plantation des fleurs 2) Les lieux concernés - rue de la Station - les places - les bords des chaussées en zones habitées 3) Les nuisances concernées Tous types de déchets 4) Les publics cibles concernés Tous publics 5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic : Nous pouvons considérer que pallier à l'aspect visuel « sale » du bord des routes reprises comme points noirs, avec un embellissement est une manière d'inciter les habitants à en prendre soin.
Porteur de l'action	Service Environnement
Partenaires prévus	Service Environnement (humain, matériel) avec l'étude de l'action, la recherche, la rédaction, l'organisation, … Services Finances (humain, financier) Service Travaux (humain, matériel) avec le service espaces verts pour les plantations et l'entretien.
Planning de mise en œuvre	Printemps 2023 et printemps 2024 Action continue, réalisée chaque année, à amplifier si possible.
Moyens prévus	Une à deux équipes de 2 ouvriers ETP sur toute la période de floraison.
Sources des moyens	Budget communal. Subside régional « Wallonie en fleurs » et label PBW « Villes et villages fleuris ».
Indicateurs de suivi de l'action	Définir deux types d'indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur : Indicateurs | Fréquence de suivi | Source / méthode de calcul Indicateurs de résultat

	Score des déchets sauvages et des dépôts clandestins	4X/an	Comptage Clic4WaPP
	Indicateurs de moyens		
	Plantation de fleurs	1x/an	
	Fleurs plantées	1x/an	Nbr

Action 22	Etudier la possibilité d'une amélioration du planning de nettoyage des endroits clés
Pilier	Gestion de l'espace
Nuisance(s) et/ou lieux cible(s)	Déchets en tous genres (canettes, emballages), déjections canines, mégots sur les différentes places, ...
Objectif(s)	L'objectif est de définir un nouveau calendrier en 2023 qui optimiserait le nettoyage des rues et places les plus problématiques afin qu'elles soient le plus souvent et le plus longtemps possible propres. Ainsi que d'envoyer un courrier aux citoyens pour leur rappeler le nettoyage de leur trottoir en 2022. Cela aurait pour résultat de partager le nettoyage entre les ouvriers communaux et les habitants de certaines rues. L'objectif est de faire diminuer la présence de petits déchets et de déjections de 20% sur les lieux choisis en 2025 par rapport à 2024.
Description	Décrire : 1) L'action et son déroulement (étapes clés) - Réunion avec le service technique pour étudier la faisabilité d'un planning précis et plus régulier - Courrier aux riverains - Publication sur l'importance de la participation citoyenne et de la législation via les modes de communication habituels - Mise en place du planning (?) 2) Les lieux concernés - rue de la Station (avec riverains) - place de la Gare (service technique) - Grand'Place 3) Les nuisances concernées Tous types de déchets, mégots et déjections animales 4) Les publics cibles concernés Tous publics + habitants et commerçants dans la rue de la Station 5) En quoi elle répond à un point noir du diagnostic : Cette action a pour but d'améliorer globalement la propreté du centre-ville endroit regroupant nombreux points noirs

<table>
<tr><td>Porteur de l’action</td><td>Service Environnement</td></tr>
<tr><td>Partenaires prévus</td><td>Service Environnement (humain, matériel) avec l’étude de l’action, la recherche, la rédaction, l’organisation, …
Service technique (humain, matériel) pour le nettoyage
Service Communication (humain, matériel) pour les publications
Riverains et commerçants du centre (humain)</td></tr>
<tr><td>Planning de mise en œuvre</td><td>Courrier de rappel de la législation en 2022
Etude d’un planning courant 2024.</td></tr>
<tr><td>Moyens prévus</td><td>A étudier</td></tr>
<tr><td>Sources des moyens</td><td>A étudier</td></tr>
<tr><td>Indicateurs de suivi de l’action</td><td>Définir deux types d’indicateurs, en précisant la fréquence et la méthode de calcul / source de chaque indicateur :
<table>
<tr><th>Indicateurs</th><th>Fréquence de suivi</th><th>Source / méthode de calcul</th></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de résultat</td></tr>
<tr><td>Score des déchets sauvages</td><td>4X/an</td><td>Comptage Clic4WaPP</td></tr>
<tr><td colspan="3">Indicateurs de moyens</td></tr>
<tr><td>Courriers envoyés</td><td>1x</td><td>Nbr</td></tr>
<tr><td>Modification du planning de nettoyage</td><td>1x</td><td></td></tr>
</table></td></tr>
</table>

IV. Suivi et évaluation du plan

IV.1. Instances de suivi et d’exécution du plan

Il est évident que l’exécution de ce plan va être un travail de tous les jours et va demander un investissement important tant financier qu’humain.

Ce travail sera de longue haleine et une structure de suivi importante va devoir être mise en place.

Pour ce faire, la structure de suivi sera celle qui a aidé à l’élaboration de ce plan à savoir le comité de pilotage.

En effet, le comité de pilotage réunit, autour du porteur du PLP, les principaux partenaires impliqués directement dans le projet.

Les réunions se feront donc en présence de :

- L’élu, porteur de projet, Madame Véronique DE BROUWER
- Le référent technique, porteur du projet, Madame Anycia HUYGHE
- Service Travaux/Technique représenté par Madame Lidwina BAERTEN Monsieur Erwin DEPAS et Monsieur Eric DELCORPS
- La gardienne de la Paix, Madame Amandine LECLRECQ
- Service Communication avec la présence d’Isabelle MASSON

Il sera important de réunir ce comité une fois par trimestre pour discuter de la mise en œuvre des différentes actions, discuter de la manière dont les actions se passent, ajuster éventuellement la mise en pratique de certaines actions.

IV.2. Indicateurs de suivi

Le suivi des indicateurs va permettre d'évaluer d'une part l'impact du plan dans sa globalité et d'autre part l'efficacité et l'efficience de chacune des actions de mise en œuvre prises une à une. Ainsi, en fonction des résultats mesurés via les indicateurs, la stratégie du plan propreté pourra être ajustée et les actions seront continuées, adaptées ou arrêtées.

IV.2.1. Indicateurs globaux

Indicateurs globaux	2022	Année X (fin 2023)	Année X1 (fin 2024)	Source/méthode de calcul
Score par nuisance	Tous de mars 2022			Voir résultats de l'outil de mesure de la propreté Clic 4 WaPP (4x/an)
Quantité de canettes/bouteilles	167			Comptage Clic 4 WaPP
Quantité de mégots	1741			Comptage Clic 4 WaPP
Quantité de déjectoins canines	184			Comptage Clic 4 WaPP
Quantité de petits déchets	1564			Comptage Clic 4 WaPP
Quantité de dépôts clandestins - en nbr	34 d'avil à juillet inclus			Tenue d'un listing des dépôts par les ouvriers
Nombre de campagnes de communication				1 par trimestre
Nombre d'actions réalisées				22 actions prévues sur la période 2023 - 2024
Budget de mise en œuvre du PLP				35.000,00 € dont 25.000,00€ de subsides / suivis des dépenses annuellement
Réunion de suivi du comité de pilotage	1			4 prévues par an
Quantité de déchets sauvages collecté par an - tonne	Pas de données disponibles car les déchets de la commune sont regroupés et les frais de gestion sont globaux			Il sera difficile de quantifié
Quantité de dépôts clandestins collectée par an - tonne	Pas de données disponibles car les déchets de la commune sont regroupés et les frais de gestion sont globaux			Il sera difficile de quantifié
Quantité de déchets des poubelles publiques collectée par an - tonne	Pas de données disponibles car les déchets de la commune sont regroupés et les frais de gestion sont globaux			Il sera difficile de quantifié
Coûts de traitement des déchets de la propreté - euros	Pas de données disponibles car les déchets de la commune sont regroupés et les frais de gestion sont globaux			A partir de 2023 nous comptabiliserons via les différents factures
Nombre d'ETP dédiés à la gestion de la propreté publique	3 ouvriers et un responsable			
Répression	2 en 2021 et 6 en 2022			Nombre de dossier au service finances
Dépenses en infrastructions et équipement pour la propreté - en euros	26.162,56 (2021) et 17.082,41 (de janvier à octobre 2022)			Factures
Dépenses en communication pour la propreté - en euros	800,00 + internet			Montant pour les bulletins papiers/ internet difficilement évaluable
Dépenses en personnel pour la propreté - en euros	40.000,00 €			Revenus hors primes
Dépense global de la propreté - en euros	526943,17 (2021) et 441.457,27 (de janvier à octobre 2022)			Factures

IV.2.2. Indicateurs par action

Indicateurs	Fréquence de suivi	Source / méthode de calcul	Actions concernées
Indicateurs de résultat			
Score des mégots via l'outil Clic4WaPP	4x/an	Comptage	1
Score des déjections via l'outil Clic4WaPP	4x/an	Comptage	2, 11
Score des dépôts via le service technique	A chaque dépôt	Comptage	3, 4
Relevés du nombre de dépôt pour le service technique	A chaque dépôt	Comptage	6
Score des petits déchets	4x/an	Comptage Clic4WaPP	7
Score des canettes	4x/an	Comptage Clic4WaPP	7
Score des mégots	4x/an	Comptage Clic4WaPP	8, 9
Quantité distribuée	2x /an	Comptage	9, 10, 11
Score des déchets aux bords des routes	4x/an	Comptage Clic4WaPP	5, 10, 14, 16
Nombre de dépôts de sacs ménagers	A chaque dépôt	Comptage	12
Participation en semaine	1x	Nombre d'enfants	13
Participation lors du weekend	1x	Nombre d'entrée	13
Nombre de participant	1x	Nbr de commerçants	14
Nombre de participant au drink	2x	Nbr	15
Nouveaux ambassadeurs	1x/an	Nbr	15
Quantité de déchets ramasser	1x	Nbr de sacs	16
PV dressées	1x/an	Nbr	17, 19, 20
Quantité de personnes contrôlées	1x/an	Nbr	18
Fleurs plantées	1x/an	Nbr	21
Amélioration de la propreté	4X/an	Comptage Clic4WaPP	21, 22
Indicateurs de moyens			
Articles publiés	1x/an	Nbr d'articles	1, 2, 3, 4, 5, 15
Bâches placées	1x/an	Nbr de bâches	1, 2, 3, 4, 5
Contacter asbl TERRE	1-2 fois		6
Contacter in BW	1-2 fois		6
Commande poubelle	1		7
Commande de cendriers de rue	1		8
Commande de cendriers de poche	1		
Installation	1		7, 8, 14
Distribution	1		9, 10, 11
Réunion avec service technique	2		12
Contacter in BW pour conseil	1		12
Etude du projet	2		13
Contacter les commerçants	1 à 2x	Nbr de courriers envoyés	14
Evènement	1x/an		15, 16
Organisation réunion interne et externe	2		17, 19
Semaine de contrôle	2		18
Formation	1		20
Commande de fleurs	1x/an		21
Courrier envoyés	1x	Nbr	22

V. Communication du plan

Ce Plan sera présenté lors d'un conseil communal pour en assoir l'utilité et la pertinence, et pour indiquer aux Perwéziens que l'amélioration de la propreté publique, et par là du cadre de vie des habitants, fait partie intégrante des objectifs communaux.

La communication de ce Plan Local de Propreté sera faite par tous les biais utilisés actuellement :

- Le bulletin communal
- Le site internet de la commune
- Les réseaux sociaux

Le plan sera disponible à l'Administration communale pour toute personne souhaitant posséder un exemplaire.

La Commune communiquera régulièrement sur les actions menées et sur les résultats obtenus sur les moyens de communications susmentionnés.

Le groupe d'acteurs de tous horizons (citoyens, commerçants, associations, police, intercommunale,…) qui aura aidé la Commune à réaliser ce PLP en apportant ses constats, idées et pistes de solution, sera réuni afin de présenter ce plan et de montrer que le travail réalisé en commun a été utile, débouchera sur de nombreuses actions concrètes et devrait voir une réelle amélioration du cadre de vie perwézien.

VI. Remerciements

Nous clôturons ce plan en remerciant toutes les personnes ayant, de près ou de loin, participé à l'élaboration de celui-ci. Le comité de pilotage, les différents agents communaux ainsi que les citoyens et les partenaires présents lors de la soirée riche en échange et constructive dédiée à ce plan.

Nous remercions également la Région wallonne, RDC Environnement et Espace Environnement.

Annexe 1 :

Vous trouverez ci-dessous un tableau des relevés effectués du 07/06/2022 au 15/06/2022.

Tronçons / Déchets	Canettes	Bouteilles	Chewing-gums	Mégôts	Autres déchets sauvages	Déjections canines
Ravel	6	5	143	191	224	8
rue de la Station	2	0	146	251	86	3
Place de la Gare	3	0	56	288	105	17
Avenue Wilmart	13	4	100	280	104	3
Grand Place	2	2	102	266	160	13
rue des Marronniers	0	1	21	6	11	0
Quartier Blanc Bois	3	7	50	101	67	2
Parking de délestage	12	1	99	551	75	0
Bois de Burlet	0	1	?	35	17	?
Ecole de la Farandole	1	3	23	83	96	0
Ch. De Wavre (Pépé Café)	17	3	66	296	172	4
Av. des Tourterelles DA VINCI	0	0	74	13	24	7
Rue de Seumay	0	0	5	6	5	1
Rue Seumay/Warichet	2	0	10	17	17	2
Ch. De Wavre (Derbigum)	9	3	?	145	101	0
Ch. De Wavre (Lidl)	5	3	0	243	182	0
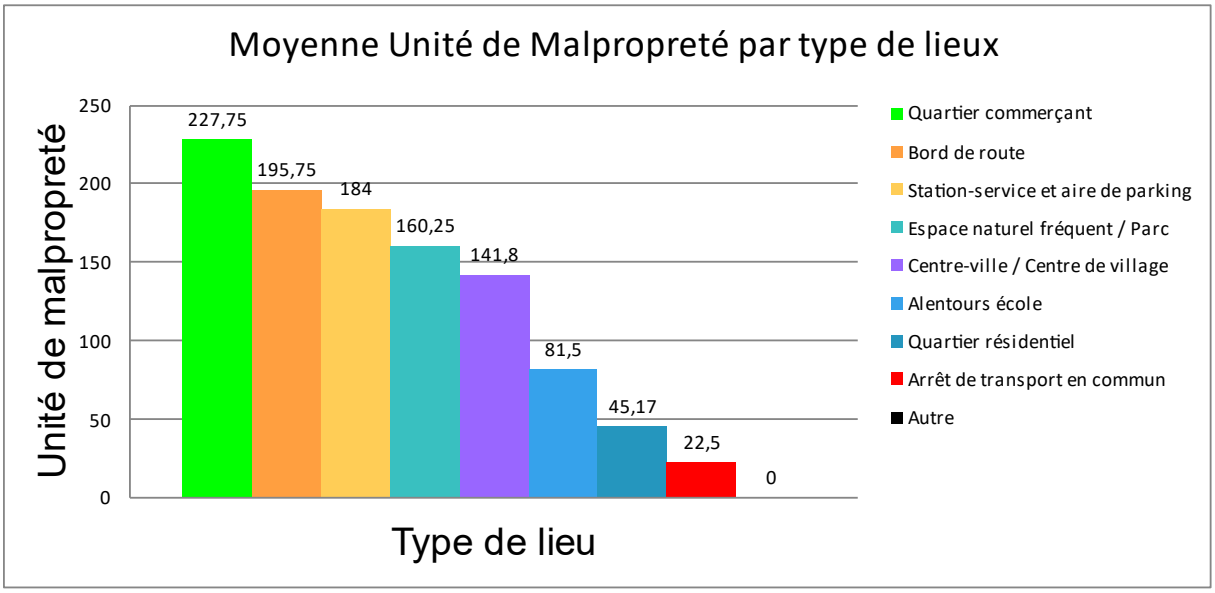
Ci-dessous un tableau reprenant sur base des deux premiers relevés effectués (mars et juin 2022) le niveau de malpropreté par type de lieux :